



NOYADE:

# 75 décès au niveau des plages et 37 autres dans des plans d'eau depuis début juin

page 3

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Dimanche 20 Juillet 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

LORS DE SON ENTREVUE PERIODIQUE AVEC DES REPRESENTANTS DES MEDIAS NATIONAUX :

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

## « Tous les indicateurs économiques de l'Algérie sont au vert »



page 2

### Actualité

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : "il n'y a pas d'austérité en Algérie et il faut que l'économie parallèle disparaisse" **2**



ALGERIE-ZIMBABWE : Le président Emmerson Mnangagwa entame une visite officielle de deux jours en Algérie **2**

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: L'Algérie avance à pas "sûrs" dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle **3**

FORMATION PROFESSIONNELLE :

## Les modalités de bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité pour les personnes aux besoins spécifiques fixées

p3

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE:

## « Tous les indicateurs économiques de l'Algérie sont au vert »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'économie nationale continuait de réaliser de bonnes performances, soulignant que tous les indicateurs économiques de l'Algérie étaient au vert : baisse de l'inflation, augmentation des réserves de change et absence de dette extérieure.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a précisé qu'"au regard des investissements en cours, des emplois créés et de la dynamique agricole, le taux de croissance économique devrait atteindre au moins 4%, l'un des plus élevés de la région méditerranéenne". En réponse aux "interprétations erronées" concernant la situation économique du pays, le président de la République a mis en avant l'amélioration constante des indicateurs économiques, avec notamment un taux d'inflation ramené de 9,7% en 2020 à moins de 4% durant l'année en cours et une absence totale de dette extérieure. A propos des dernières recommandations du Fonds monétaire international (FMI), le président de la République a fait observer que "tous les pays ont une dette intérieure" et qu'"aucun budget dans le monde n'est exempt de déficit, affirmant que l'Algérie, en tant qu'Etat social en vertu de la Constitution, adapte ces recommandations en fonction de sa politique économique et sociale. Le président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Etat n'envisageait aucune mesure d'austérité malgré la baisse des prix du pétrole, assurant que l'accent sera mis sur l'amélioration de la gestion et la définition des priorités, parallèlement au renforcement de la production nationale et à la diversification de l'économie. "Il n'est nullement question d'austérité", mais plutôt d'"une gestion optimale selon des priorités bien définies", a-t-il expliqué. Dans ce sillage, le président de la République a souligné que l'Algérie s'est engagée, depuis six ans, dans une démarche visant à s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et des fluctuations des prix du pétrole, relevant "qu'il y a des parties stipendiées qui sèment le désespoir parmi les citoyens". Toutefois, "l'Algérie est déterminée à conforter son indépendance poli-



tique et économique", a-t-il dit. S'agissant des transferts sociaux, le président de la République a précisé qu'"ils oscillent entre 13 et 14 milliards de dollars par an, affirmant qu'"ils n'entraînent pas de déficit sur le plan économique". Il a également rappelé les subventions continues de l'Etat aux prix des produits de large consommation, rassurant que l'Algérie est aujourd'hui "à l'abri" des crises ayant touché auparavant certains de ces produits, à l'instar des huiles ou des pâtes alimentaires. Par ailleurs, le président de la République a indiqué que la codification de la micro-importation, intégrée dans le cadre de l'activité de l'auto-entrepreneur, constitue l'une des premières étapes d'intégration de l'économie informelle, mettant en avant la nécessité de faire disparaître cette économie parallèle et de l'intégrer dans l'économie officielle, en raison de son rôle essentiel dans la promotion de la transparence et le soutien à la croissance. Evoquant le dossier de l'industrie automobile locale, le président de la République a affirmé que "de grandes marques mondiales lanceront la production locale de leurs véhicules, avec des taux d'intégration élevés dès le début", précisant que le rythme de réalisation pourrait être variable,

étant donné que ces projets nécessitent des préparations et des investissements considérables. Le président de la République a également salué le progrès enregistré dans le domaine de l'industrie automobile, notamment pour ce qui est des taux d'intégration élevés ayant été réalisés par des Algériens, révélant que certains modèles de véhicules qui seront produits localement ont déjà été identifiés, et que leur taux d'intégration atteindra au moins 40%. Il s'est aussi félicité de la dynamique que connaît l'entreprise "Fiat" au niveau de son usine à Tafraoui (Oran), notamment en termes de taux d'intégration, soulignant que la reprise de la production locale de l'usine "Renault" est tributaire de la réalisation d'un taux d'intégration acceptable, cette marque n'ayant pas dépassé les 5% pendant des années. Le président de la République a également affirmé que le principe d'intégration industrielle signifie la création d'un véritable réseau national de sous-traitance, et la rupture avec les pratiques du passé qui se limitaient à l'assemblage de pièces importées sans une réelle valeur ajoutée. Rappelant que les dérives qu'a connues le secteur par le passé, et ayant coûté des milliards de dollars au Trésor public, font partie dés-

ormais du passé, le président de la République a affirmé que l'importation de véhicules ne sera autorisée qu'en présence d'un réseau de services après-vente. S'agissant du secteur agricole, le président de la République a salué les efforts des agriculteurs et des investisseurs, ayant transformé l'agriculture en une véritable activité économique, alors qu'elle était auparavant considérée comme un secteur à caractère social, ajoutant que la dynamique importante de la production agricole à travers les wilayas du pays est comparable aux réalisations de pays jouissant d'une grande expérience, dont certains pays européens. Concernant la filière des céréales, le président de la République a relevé que l'Algérie a atteint, pour la première fois depuis 63 ans, l'autosuffisance en blé dur, tout en poursuivant les efforts pour atteindre l'autosuffisance dans d'autres types de céréales, comme le blé tendre, le maïs et l'orge. Il a également indiqué que l'Algérie dispose de 87 barrages, soulignant la nécessité de se tourner vers le traitement des eaux usées, au regard des changements climatiques, et ce, dans le cadre d'un programme national mis en œuvre en collaboration avec les start-up.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

## "il n'y a pas d'austérité en Algérie et il faut que l'économie parallèle disparaisse"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, qu'il n'y avait pas d'austérité en Algérie et que l'économie parallèle devait également disparaître. "Il n'y a pas d'austérité en Algérie et il faut que l'économie parallèle disparaisse sans avoir à recourir à la force ou à des mesures

privatives de liberté", a indiqué le président de la République lors de son entrevue périodique avec les médias, qui sera diffusée vendredi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Concernant le secteur agricole, le président de la République a souligné que la production agricole était estimée cette

année à près de 38 milliards de dollars, ajoutant qu'en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, "aucun Algérien ne manquera d'eau". A une question sur l'action de l'exécutif et où est ce qu'il faut y apporter quelques ajustements le président de la République a répondu que "cela se fera en fonction des be-

soins". Quant à la politique étrangère de l'Algérie, le président de la République a affirmé que "le sang du non-alignement coule dans les veines de l'Algérie", ajoutant que "tout le monde s'interroge sur le secret des bonnes relations liant l'Algérie aux Etats-Unis, à la Russie et à la Chine".

## Le président de la République réaffirme l'attachement de l'Algérie aux principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'attachement de la diplomatie algérienne aux principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et d'assistance dans le cas échéant. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a évoqué plusieurs dossiers internationaux, les relations de l'Algérie avec ses voisins et les crises dans certains pays limitrophes. A cet égard, le président a souligné que l'Algérie avait beaucoup aidé les frères maliens à surmonter la crise dans leur pays et qu'elle restait disposée à le faire si elle était sollicitée, rappelant que le Mali vivait une situation d'instabilité entre le Nord et le Sud depuis 1960. Et d'ajouter : "l'Algérie rejette catégoriquement toute immixtion dans les affaires intérieures des Etats, que ce soit au Mali, au Niger, au Burkina Faso ou en Libye", affirmant la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien à ces pays, y compris "nos frères libyens". Interrogé sur les menaces potentielles que ces crises pourraient représenter pour l'Algérie, le président de la République a rassuré en affirmant que "les frontières du pays sont protégées et qu'il n'y a aucun problème", mettant en avant la grande expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme. Le président de la République a également réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie. Concernant les principes de la politique étrangère de l'Algérie, le président de la République a affirmé que "l'Algérie est fidèle au principe du non-alignement" auquel elle a adhéré en 1955, notant que "tout le monde s'interroge sur le secret des bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine". Quant aux relations de l'Algérie avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont elle a récemment adhéré au Traité d'amitié et de coopération, le président de la République a expliqué que l'Algérie entretenait de bonnes relations avec tous les pays asiatiques, dont la Malaisie et l'Indonésie avec lesquelles elle a des échanges commerciaux.

ALGERIE-ZIMBABWE :

## Le président Emmerson Mnangagwa entame une visite officielle de deux jours en Algérie



Le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, a entamé hier, une visite officielle de deux jours en Algérie. Le président zimbabwéen a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri.

ED-DIWAN

Quotidien National  
d'Informations  
Edité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: [eldjazairdoc.com](http://eldjazairdoc.com)  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
[agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Le Site :  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email :  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE:

## L'Algérie avance à pas "sûrs" dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avançait à pas "sûrs" dans le domaine de la numérisation et de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans différents secteurs.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a évoqué l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus de numérisation et de l'introduction de l'intelligence artificielle dans différents secteurs, relevant que l'Algérie "s'est orientée, il y a des années, dans cette direction, et a récemment inauguré l'Ecole nationale supérieure d'Intelligence artificielle (ENSIA)", des démarches, a-t-il dit, qui découlent de sa foi en l'avenir de l'intelligence artificielle et de la numérisation. Réaffirmant que l'Algérie avance à pas "sûrs et confiants" dans le domaine de la numérisation, le président de la République a souligné qu'elle est désormais une destination pour la formation d'étudiants étrangers issus de plusieurs pays dans cette spécialité. Il a, à cet égard, rappelé le projet de réalisation d'un Data center avec la société chinoise Hua-



wei, en vue de "centraliser toutes les données relatives aux différents secteurs, notamment économiques",

insistant sur la nécessité de s'appuyer sur des données précises et exactes en matière d'économie et de

consommation, d'où l'importance de la numérisation qui est, a-t-il dit, une "culture liée à la transparence".

## Monder Bouden élu secrétaire général du RND

M. Monder Bouden a été élu à l'unanimité, samedi à Alger, secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND). L'élection de M. Bouden à la tête du RND a eu lieu à l'occasion du 7e Congrès du parti, dont les travaux se tiennent au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), avec la participation de quelque 2.500 délégués et en présence de membres du gouvernement ainsi que de chefs et représentants de partis politiques et d'organismes nationaux. Dans une allocution prononcée

après son élection, M. Bouden a salué la confiance placée en sa personne pour diriger le RND "en cette phase charnière", mettant en avant la participation "record" des jeunes à ce Congrès, qu'il a qualifié de "fruit de la vision de réforme lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour placer la jeunesse au cœur du projet de l'Algérie nouvelle et victorieuse". Les réformes constitutionnelles adoptées dans ce sens "ont réhabilité la catégorie des jeunes, en leur ouvrant l'accès à des postes au sein des institutions

de l'Etat", a-t-il ajouté. M Bouden avait été chargé, fin mai dernier, de la gestion du parti et de la présidence du comité national préparatoire du 7e Congrès du RND, suite au retrait de l'ancien SG, Mustapha Yahi, a-t-on rappelé. Les travaux du Congrès, présidés par le président du bureau provisoire du congrès, M. Mohamed Mebarki et des délégués du parti, ont débuté en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques,

M. Zoheir Bouamama, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, chefs et représentants de partis politiques et d'organismes nationaux. La séance d'ouverture a été marquée par la présentation des rapports moral et financier sur les activités du parti, exposés par M. Monder Bouden, chargé de la gestion des affaires du parti et président du comité national préparatoire du 7e Congrès. A cette occasion, M. Bouden a affirmé que "la tenue de ce Congrès témoigne de l'engagement du parti à respecter ses échéances statutaires".

FORMATION PROFESSIONNELLE :

## Les modalités de bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité pour les personnes aux besoins spécifiques fixées

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a publié une circulaire interministérielle fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant la période de formation, indique un communiqué du ministère. "En application des orientations des hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la solidarité nationale

visant à renforcer les mécanismes de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques en vue de leur insertion dans la vie publique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnels, il a été procédé à la publication d'une circulaire interministérielle datée du 17 juillet 2025 fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques inscrits au niveau des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant toute la période de formation, une allocution dont ils

étaient systématiquement exclus dès leur inscription" a précisé la même source. Ce texte émis par les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à "remédier à certaines irrégularités qui entravaient l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieu de formation, du fait de la suspension de l'allocation forfaitaire dès leur inscription aux centres de formation professionnelle, d'où la réticence d'un grand nombre parmi eux à s'inscrire à la formation ou l'abandon de cette dernière après l'inscrip-

tion, d'autant qu'ils étaient systématiquement radiés de cette allocation à cause du double bénéfice". Ces mesures de facilitation prises par les trois secteurs ministériels constituent "une étape importante pour le renforcement du soutien et de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, ce qui témoigne de l'attachement du gouvernement à améliorer la qualité de la prise en charge, tout en garantissant les droits, à travers la gestion d'institutions spécialisées et la mise à disposition des différents services et programmes visant à favoriser leur insertion socioprofessionnelle, ainsi que leur participation active au développement économique".

## Canicule sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays dimanche et lundi

Une vague de chaleur est prévue sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays, dimanche et lundi, avec des températures pouvant atteindre les 49 degrés, indique samedi un Bulletin météorologique spé-

cial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concernera M'sila, Ouest de Batna, Sud de Khenchela, Tébessa et Sud de Souk Ahras où

les températures maximales oscilleront entre 43 et 45 degrés, alors que les températures minimales seront entre 33 et 35 degrés. Sont concernées également par cette vague de chaleur les wilayas

de Bordj Badji Mokhtar, Adrar et In Salah, où la température maximale prévue est de 49 degrés, tandis que les températures minimales oscilleront entre 35 et 38 degrés.

## PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: Les capacités de stockage des céréales en Algérie s'élèveront à 9 millions de tonnes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, que les capacités de l'Algérie en matière de stockage des céréales atteindront les neuf (9) millions de tonnes, à la faveur du programme national de réalisation de silos à travers les différentes wilayas du pays. "La logique exige que l'Algérie dispose de capacités de stockage couvrant ses besoins, soit neuf (09) millions de tonnes, un objectif que nous atteindrons, si Dieu le Veut", a souligné le président de la République lors de son entrevue périodique avec les médias. Rappelant, dans ce sens, que l'Algérie avait connu par le passé une insuffisance en matière de capacité de stockage, en dépit d'une production céréalière nationale limitée à l'époque, le président de la République s'est félicité des progrès accomplis dans ce domaine, grâce à un programme proactif visant la construction d'installations de stockage, en vue de faire face aux fluctuations internationales. "Certains mettaient en doute la réalisation de ces silos, mais les paysans sont aujourd'hui satisfaits au niveau de toutes les wilayas", d'autant plus que "les distances entre les producteurs et les instances recevant leurs récoltes ont été raccourcies", soutient le président de la République. Il a également fait savoir que ce programme avait permis de rapprocher les silos des agriculteurs dans plusieurs wilayas, soulignant que la production céréalière nationale, notamment le blé dur, était "abondante" cette saison et connaîtrait une "abondance plus importante" au cours de la prochaine saison, grâce au projet national lancé pour couvrir les besoins du pays en cette ressource stratégique.

NOYADE:

## 75 décès au niveau des plages et 37 autres dans des plans d'eau depuis début juin

Soixante-quinze (75) personnes sont décédées par noyades au niveau des plages et trente-sept (37) autres dans des plans d'eau à travers le territoire national, depuis le début de la saison estivale, le 1er juin 2025, selon un bilan des interventions du dispositif de surveillance des plages relevant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué, vendredi, que "depuis le 1er Juin 2025, 75 décès par noyade ont été enregistrés et 16.593 personnes ont été sauvées lors de 24.187 interventions à travers plusieurs plages à l'échelle nationale". "Parmi les 75 personnes décédées par noyade, 36 cas ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade, et 35 sur des plages surveillées, tandis 19 cas de décès ont été enregistrés en dehors des heures de surveillance, et 5 cas lorsque la baignade devient interdite (drapeau rouge)", a ajouté le commandant Bernaoui. S'agissant des plans d'eau, le même responsable a fait état de 37 cas de décès par noyade, dont 14 dans des bassins, 7 dans des piscines, 8 dans des bassins d'irrigation, 3 dans des retenues d'eau, 4 dans des barrages et un cas dans un oued. Soucieux de "sensibiliser les citoyens, à la nécessité d'éviter la baignade dans les plages interdites et les plans d'eau, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a mis en place un panneau publicitaire appelant les citoyens à préserver leur vie pour ne pas transformer leurs vacances en tragédie.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

## « L'Algérie ambitionne d'atteindre les 20.000 startups »

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que l'économie algérienne ambitionne d'atteindre les 20.000 startups d'ici la fin de son mandat présidentiel.**



**E**n 2019, il y avait 200 startups et aujourd'hui il y en a 9.000. Nous comptons atteindre, à la fin du mandat (présidentiel) les 20.000 startups", a précisé le président de la République lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir. Il a

fait savoir que parmi ces startups, "certaines sont déjà en bourse et ont commencé à activer dans divers domaines", ajoutant que ce chiffre a été atteint grâce à la libération de l'initiative et la levée des entraves bureaucratiques. A ce titre, il a souligné qu'il y a des startups qui ont commencé avec 2 ou 3 personnes et comptent aujourd'hui entre 20 à 25 individus, en se félicitant du grand nombre d'universités qui sont devenues des incubateurs pour les startups. Pour le président de la République, les startups sont en train de jouer un rôle déterminant et l'expérience de l'Algérie en la matière est citée comme exemple par les organismes internationaux, faisant observer que "certains nous envient pour ça".

## Le président de la République souligne l'importance de bâtir une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance de bâtir une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, mettant en avant l'augmentation du taux de croissance économique et des réserves de change, parallèlement à la baisse de l'inflation. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a réitéré son engagement à aller vers "une économie affranchie de la dépendance aux hydrocarbures". Le marché pétrolier "fait l'objet de contradictions, d'où l'impératif pour l'Algérie de ne pas en dépendre", a-t-il insisté. L'économie nationale enregistre actuellement un taux de croissance de 4%, sans recours

à l'endettement extérieur, a fait observer le président de la République, ajoutant que les réserves de change s'élèvent à 70 milliards de dollars, avec un taux d'inflation ramené de plus de 9% au début de son premier mandat à 4% actuellement, avec pour objectif de le réduire davantage à l'avenir. "Il ne s'agit pas d'austérité, mais de bonne gouvernance", a-t-il affirmé. Le président de la République a, par ailleurs, indiqué que la valeur de la production agricole nationale devrait atteindre, cette année, 38 milliards de dollars, saluant les initiatives réussies sur le terrain, notamment l'expérience de viticulture dans la wilaya de Boumerdès et la production de pommes dans les Aurès, qui enregistre un excédent.



PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

## « Les projets d'investissement avancent comme prévu »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les projets d'investissement avançaient comme prévu, soulignant que toutes les entraves bureaucratiques auxquelles les investisseurs étaient confrontés, notamment en matière de foncier, ont été levées. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les

chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a précisé que les projets économiques "avancent comme prévu, avec des perspectives tracées jusqu'à fin 2025, 2027 et même jusqu'au terme du mandat, conformément aux engagements pris devant les citoyens durant la campagne électorale et dans d'autres occasions". Le président de la Répu-

blique a affirmé que "80 à 85% des objectifs fixés en matière d'investissement et de relance du développement" ont été atteints, mettant en avant l'importance des projets d'investissement enregistrés dans plusieurs secteurs, dépassant les 13.000 projets à travers le territoire national, dont beaucoup ont été concrétisés. L'objectif est de renforcer la production nationale dans tous

les secteurs économiques, afin de réduire les importations et d'encourager les exportations hors hydrocarbures, a-t-il expliqué. Le président de la République a, par là même, salué le patriotisme et la probité des hommes d'affaires algériens, rappelant la récente décision de lancement du guichet unique, qui a vocation à lever les entraves en matière de foncier.

SOLDES D'ETE 2025 DU 26 JUILLET AU 13 SEPTEMBRE 2025:

## Un levier pour relancer la consommation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a officiellement annoncé le lancement de la saison estivale des soldes, qui se déroulera du 26 juillet au 13 septembre 2025. Cette période, très attendue tant par les commerçants que par les consommateurs, s'inscrit dans le cadre du décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006, modifié et complété, fixant les règles

encadrant les opérations de vente en soldes, les promotions commerciales, les liquidations de stock et autres ventes exceptionnelles. Cette opération nationale vise à stimuler l'activité commerciale à travers le territoire, tout en offrant aux citoyens des opportunités d'achat à des prix réduits, dans un contexte économique où le pouvoir d'achat reste un enjeu central. Le ministère appelle

ainsi l'ensemble des opérateurs économiques à adhérer massivement à cette campagne, en proposant des réductions attractives et transparentes sur des produits sélectionnés. Les commerçants désireux de participer à cette opération doivent déposer un dossier auprès de la Direction du commerce de leur wilaya, comprenant une copie du registre de commerce (ou du registre de l'artisanat et

des métiers, selon le cas), une liste détaillée des produits concernés avec les quantités disponibles, ainsi qu'un tableau précisant les remises appliquées et les anciens prix. Le ministère souligne que ses services – tant au niveau central que local – sont mobilisés pour accompagner les opérateurs dans cette démarche, via le portail dédié : [www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz).

## Le pétrole grimpe à 70,30 dollars

Porté par l'économie américaine et les tensions en Irak, le pétrole grimpe à 70,30 dollars. Les cours du pétrole montent vendredi dollars rassurés par l'état de l'économie américaine et poussés par les inquiétudes autour de la

production de pétrole en Irak. Vers 09H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, prenait 1,12% à 70,30 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour li-

vraison en août, gagnait 1,30% à 68,42 dollars. 2 champs pétrolifères de la région autonome du Kurdistan, dans le nord de l'Irak, ont été touchés mercredi dernier par des attaques de drones chargés d'explosifs, au lendemain d'une at-

taque similaire ayant entraîné l'interruption des activités d'un champ pétrolifère, selon des sources concordantes citées par des médias. Le pétrole a également profité de données économiques rassurantes aux Etats-Unis.

COMMERCE  
EXTERIEUR:

### M. Rezig préside une réunion de coordination sur le suivi des opérations d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination sur l'accompagnement des opérateurs économiques et le suivi des opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette réunion ayant regroupé les représentants de plusieurs secteurs ministériels, intervient "dans le cadre des efforts visant à accompagner les opérateurs économiques et à suivre les opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, en matière de gestion et/ou d'équipement", a précisé la même source.

### Rezig affirme la nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a affirmé la nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires, en vue d'encourager le produit national, indique, vendredi, un communiqué du ministère. Cette affirmation est intervenue lors d'une réunion de coordination avec les différents acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires tenue jeudi et présidée par M. Rezig, et ce dans le cadre des rencontres consultatives visant à développer les filières productives, précise la même source. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de soutenir les acteurs du domaine du conditionnement et de l'emballage des produits alimentaires, et de promouvoir le produit local, à travers "un accompagnement efficace des opérateurs économiques et la consécration de la politique de recours aux capacités nationales", note le communiqué.

### Paiement à distance de la taxe de voyages par route ou train

Pour le paiement à distance de la taxe de voyages par route ou train, un nouveau service est lancé via la plateforme Tabioucom. La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service de paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport, via sa plateforme numérique dédiée au paiement des droits de timbre, « Tabioucom ». Ce service s'adresse aux détenteurs de passeports souhaitant voyager par voie terrestre ou ferroviaire vers les pays frontaliers et leur permet de s'acquitter à distance de la taxe applicable aux titres de transport, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou la carte Edhababia, précise la même source. La DGI indique que ce service est disponible 24h/24h et 7j/7, et accessible via le lien de Tabioucom.

## TIMIMOUN :

# Journée d'information et de sensibilisation sur la culture du tournesol et du maïs en grain

Une journée d'information et de sensibilisation sur le développement de la culture du tournesol et du maïs en grain a été organisée jeudi à l'Institut spécialisé d'agronomie saharienne de Timimoun, en direction des agriculteurs de la wilaya, a-t-on appris des services de la wilaya.

La rencontre intervient en application du programme du ministère de tutelle visant l'encouragement des agriculteurs à développer ce type de cultures stratégiques en vue de contribuer à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Rafik Benmansour. Une superficie de plus de 9.500 ha a été réservée, cette saison, aux cultures stratégiques du tournesol et du maïs en grain dans la wilaya de Timimoun, eu égard aux résultats positifs obtenus l'année dernière en la matière, a précisé le DSA. Abondant dans le même sens, le secrétaire général de la wilaya, Brahim Louadi, a affirmé que les résultats "probants" réalisés en la matière constituent un indicateur positif des



conditions favorables de développement de ces cultures et ouvrent de larges perspectives pour leur intensification. Pour ce faire, a-t-il dit, pas moins de 25 se-

moirs ont été réceptionnés par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, dans le but d'accompagner les agriculteurs et les opérateurs agricoles, et les inciter à bénéficier des avantages préconisés par l'Etat dans ce domaine. Pour sa part, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya, Mohamed Kerroumi, a mis en avant l'intérêt pour les opérateurs agricoles d'adhérer au développement de ces segments culturels, car contribuant à la concrétisation de la sécurité alimentaire et à la réduction de la facture d'importation. Il a rappelé, en outre, la position de la Chambre aux côtés des opérateurs et des agriculteurs, à travers des missions de sensibilisation et de vulgarisation des itinéraires techniques de développement de ces cultures.

## OUARGLA :

# Badaoui inaugure deux nouvelles installations policières au chef-lieu de wilaya

Le Directeur général de la Sureté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inauguré jeudi deux installations policières au chef-lieu de la wilaya d'Ouargla, à savoir un centre de wilaya de vidéosurveillance et un service régional de lutte contre le crime organisé. Localisé au niveau de la zone des équipements publics, sur une superficie de 3.150 m<sup>2</sup> dont 1.484 m<sup>2</sup> bâtis, le centre de wilaya de vidéosurveillance est conçu sur trois (3) étages, renfermant plusieurs salles, dont la salle de gestion des flux vidéos des systèmes extérieurs, la salle de gestion des événements, la salle de gestion de la fluidité de circulation routière et la salle de gestion des appels de secours via les numéros verts et le dispositif "Allo-Chorta". La structure policière comprend également une salle d'exploitation des enregistre-

ments vidéo et une salle de formation appliquée des personnels sur les missions et modes d'exploitation des nouvelles technologies. Concernant ce centre, le chef de Sureté de wilaya d'Ouargla, Djillali Tahouri, a indiqué qu'il confère plus d'efficacité aux actions des différentes unités de police sur le terrain, en matière de protection des personnes et des biens au chef-lieu de la wilaya. Le service régional de lutte contre le crime organisé est, quant à lui, implanté au centre-ville d'Ouargla, dans une ancienne structure policière qui a bénéficié d'une opération de réaménagement, et couvre une superficie de 8.032 m<sup>2</sup>, dont 1.525 m<sup>2</sup> bâtis renfermant 17 bureaux et une salle de conférence. Sa mise en service entre dans le cadre de la stratégie de la Sureté nationale de lutter contre les réseaux de crime organisé,



renforcer la couverture sécuritaire et intensifier les efforts d'investigations dans les affaires complexes, a-t-on souligné. Lors de l'inspection des deux structures policières, M. Badaoui,

s'est félicité des avancées réalisées par le corps de la Sureté nationale dans la consolidation des activités de sécurisation des personnes et des biens, publics et privés.

## CONSTANTINE :

# Un été sans risque d'intoxications



La direction régionale du commerce de l'Est, en collaboration avec la Chambre de l'industrie du Rhumel et les associations de protection du consommateur, ont organisé, jeudi dernier, une journée d'étude et de sensibilisation sur la prévention des intoxications alimentaires, sous le

slogan : «Un été sûr, sans intoxications alimentaires». Les participants à cette journée ont formulé plusieurs recommandations. Parmi les principales, figure la nécessité d'élaborer des guides de bonnes pratiques spécifiques à chaque filière, notamment celles du lait, de la viande, de la commerciali-

sation des produits conservés, de la restauration ainsi que d'autres filières stratégiques du secteur agroalimentaire. Ces guides devront servir de référence pour les inspecteurs des directions du commerce et aux professionnels en vue d'améliorer la qualité des produits, garantir la sécurité alimentaire et réduire les risques de toxifications alimentaires. Selon l'intervention de Karim Kerid, inspecteur divisionnaire au Centre algérien de contrôle de la qualité de l'emballage : «Il est essentiel de respecter les bonnes pratiques des 5 M ainsi que les préalables, en particulier ceux liés à l'hygiène et à la bonne conservation des denrées alimentaires». Parmi ces 5 M, il cite la matière première qui constitue un élément de base, car elle peut être une source potentielle de contamination et entraîner des intoxications alimentaires si elle n'est pas rigoureusement contrôlée. Il explique aussi les bonnes méthodes qui doivent respecter dans l'utilisation du matériel de conservation des denrées alimentaires sensibles comme la viande.

Selon lui : «Si il n'est pas nettoyé ou désinfecté, il peut être une source de contamination». Le Milieu concerne l'environnement de travail, qui doit être rigoureusement contrôlé pour éviter toute prolifération microbienne. «Les Méthodes font référence aux bonnes pratiques d'hygiène et de préparation que doivent suivre les opérateurs économiques, notamment dans le secteur de la restauration. Le «M» de la Main-d'œuvre désigne le personnel, qui doit impérativement adopter des gestes d'hygiène, notamment un lavage régulier et rigoureux des mains, a-t-il recommandé. Les axes principaux de cette journée ont porté également sur le cadre juridique relatif à la mise en vente des produits alimentaires par les opérateurs économiques, comme l'a rappelé M. Benjena Nadjib, le directeur du commerce de Constantine. «Les opérateurs économiques sont tenus de respecter la chaîne du froid afin de se conformer aux lois en vigueur concernant la consommation, la cuisson et la conservation des denrées alimentaires».

## TIZI-OUZOU :

# Le 6e Salon national de la poterie d'Ath Kheir du 17 au 20 juillet

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir se tiendra du 17 au 20 juillet courant au village Ath Kheir dans la commune d'Ait Khelili, à 37 km au centre-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Placé sous l'égide du wali, cet événement est organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la direction de la culture et des arts et en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction du tourisme et de l'artisanat, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la daïra de Mekla et de la direction de la jeunesse et des sports. Conformément au slogan de cette nouvelle édition, "La poterie d'ath Kheir préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir faire ancestral", le salon vise à promouvoir la poterie d'Ath Kheir, à préserver ce patrimoine et à mettre en valeur le savoir-faire des ancêtres dans ce domaine. Le salon, qui accueillera des exposants représentant plusieurs wilayas du pays, offrira une plateforme unique aux potiers et artisans pour y exposer leurs œuvres, échanger leurs connaissances et partager leur passion avec le public. Des ateliers et des démonstrations de fabrication artisanale de poterie sont également au programme, afin de valoriser ce métier ancestral et ses techniques de fabrication, selon les organisateurs.

## BOUIRA :

# Le Salon national de l'entrepreneuriat vert et de l'industrie agroalimentaire prévu en novembre

Le Salon national de l'entrepreneuriat vert et de l'industrie agroalimentaire (SEVAGRO), se tiendra du 12 au 16 novembre prochain à Bouira, avec la participation de plusieurs opérateurs économiques, industriels et agricoles locaux et nationaux, a annoncé mercredi la direction locale des Services agricoles (DSA). Lors d'une conférence de presse, le directeur des Services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah, a assuré que les préparatifs allaient bon train pour abriter ce salon national qui, a-t-il dit, "connaîtra la participation de dizaines d'acteurs économiques, industriels et agricoles locaux et nationaux". Le responsable a précisé que cette manifestation, qui se tiendra à proximité du complexe sportif Rabah-Bitat dans la ville de Bouira, sera surtout l'occasion pour les agriculteurs de rencontrer des investisseurs, des opérateurs économiques et des industriels afin d'échanger des idées et des connaissances dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. "L'objectif de ce salon national est de développer et de promouvoir l'agriculture à Bouira, afin d'en faire un véritable pôle agricole et économique du centre du pays, et ainsi d'assurer la sécurité alimentaire de notre pays", a ajouté le DSA. Des représentants de la société CARRAVIC, filiale du groupe ORAC, spécialisée dans l'élevage, l'abattage et la commercialisation de produits avicoles, étaient présents à la conférence de presse. Ils ont fait part de leur volonté de participer à cette manifestation pour présenter leurs produits et activités aux visiteurs, mais aussi pour transmettre leurs connaissances et idées relatives à l'industrie agroalimentaire et à la promotion de la production agricole aux agriculteurs.

CANICULE:

# La Protection civile appelle à la vigilance et au respect des consignes de prévention

La direction générale de la Protection civile a appelé, jeudi dans un communiqué, à suivre les mesures préventives pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays.

Dans ce cadre, la population, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, est conviée "à éviter de s'exposer au soleil, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure". La Protection civile conseille, également, d'"éviter les endroits confinés, de baisser ou d'éteindre les lumières électriques et de se déplacer qu'en cas de nécessité, tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, tout en restant à l'ombre dans la mesure du possible". Pour ceux qui doivent sortir, il leur est recommandé de "porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et am-



bles, de préférence de couleur claire", ajoute la même source. Pour ce qui est des activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie importantes (sports, jardinage, bricolage), la Protection civile exhorte

les citoyens à les éviter, tout autant que les baignades dans des réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau), ainsi que dans les plages interdites à cela. Les consignes en question pré-

consistent, en outre, d'"aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau". Les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, sont appelés à "éviter les longs trajets au cours de la journée, en les programmant la soirée ou la nuit et en prenant le soin de ne pas laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule". S'agissant des personnes qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers, la Protection civile recommande d'"éviter toute action pouvant être à l'origine d'un départ de feu". Le numéro vert (1021) et celui d'urgence (14) sont mis à la disposition des citoyens, appelés à préciser, si nécessaire, l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace, conclut le communiqué.

ONM:

## La canicule enregistrée, un phénomène saisonnier et normal

Plusieurs régions notamment au Centre et à l'Est du pays, connaissent vendredi et samedi une vague de chaleur due à une augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, un phénomène tout à fait normal en plein été, a indiqué l'Office national de la météorologie (ONM). Dans une déclaration à l'APS, M. Boualem Saih de la direction d'exploitation de l'ONM, a expliqué que cette vague de chaleur qui touche les régions Nord du pays, notamment le Centre et l'Est, était principalement due à "augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, ce qui entraîne un mouvement descendant de l'air, provoquant ainsi une compression des masses d'air près de la surface de la terre et, par conséquent, une hausse des températures". A cet égard, l'ONM a émis un bulletin d'alerte de niveau 2 (orange) concernant les wilayas d'Alger, Boumerdes, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El

Tarf, pour vendredi et samedi, avec des températures maximales oscillant entre 39 et 41 degrés, et pouvant aller entre 44 et 46 degrés à Skikda, Annaba et El Tarf. L'impact de la vague de chaleur s'étendra également aux wilayas de Chlef, Ain Defla et Relizane, où des températures variant entre 43 et 44 degrés sont attendues vendredi, tandis qu'elles devraient atteindre, samedi, les 44 degrés à Guelma, Constantine et M'Sila. Dans les wilayas du Sud, l'Office prévoit que les températures resteront élevées, en particulier à l'extrême Sud-Ouest et au centre du Sahara, soit entre 47 et 48 degrés durant la même période. Concernant les prochaines prévisions météorologiques, le même responsable a indiqué que "le temps chaud se poursuivra sur les régions de l'Est, avec une baisse progressive à partir de la fin de la semaine prochaine, tandis que les températures dans les autres régions resteront saisonnières". Le même in-



tervenant a estimé que la situation actuelle "reste dans les moyennes habituelles de l'été, d'autant plus que le pays connaît des vagues de chaleur similaires durant cette période de l'année". Quant au taux d'humidité, "il varie d'une région à l'autre et d'un jour à l'autre, car il est particulièrement influencé par les courants marins au niveau du littoral", a-t-il précisé. S'exprimant sur

une éventuelle récurrence de canicule dans la période à venir, le même responsable a indiqué qu'il était "difficile de donner une prévision précise à long terme", rappelant que les wilayas du Nord, notamment le Centre et l'Est, avaient connu des vagues de chaleur durant l'été 2023, en raison de facteurs climatiques provoquant la récurrence de ces phénomènes.

## L'OMS lance un nouveau programme de traitement gratuit des cancers infantiles



Près de 5000 enfants devraient pouvoir bénéficier de cette campagne en 2025, en Mongolie, Ouzbékistan, puis en Équateur, Jordanie, au Népal et en Zambie. L'Organisation

mondiale de la santé (OMS) a lancé un nouveau programme pour offrir un traitement gratuit à des milliers d'enfants atteints de cancer dans les pays à revenu faible et intermé-

diaire. L'objectif principal est d'améliorer les taux de survie qui sont actuellement très bas dans ces régions. L'OMS a annoncé que les pays participant à la phase pilote du programme recevront un approvisionnement continu et gratuit de médicaments de haute qualité contre le cancer infantile. La Mongolie et l'Ouzbékistan seront les premiers pays à recevoir les médicaments, suivis par l'Équateur, la Jordanie, le Népal et la Zambie. On prévoit que près de 5 000 enfants bénéficieront de cette initiative en 2025, dans au moins 30 hôpitaux répartis dans ces six pays. Les taux de survie au cancer infantile sont alarmants dans les pays à revenu faible et intermédiaire, souvent inférieurs à 30 %, tandis qu'ils atteignent environ 80 % dans les pays à revenu élevé. Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déploré le manque d'accès aux médicaments vitaux pour les enfants atteints de

cancer. Six pays supplémentaires ont été invités à rejoindre le programme, et l'OMS espère atteindre 50 participants d'ici cinq à sept ans, ce qui permettrait d'aider environ 120 000 enfants. Selon l'OMS, environ 400 000 enfants développent un cancer chaque année, et la plupart d'entre eux ont un accès limité aux ressources médicales. On estime que 70 % de ces enfants meurent du cancer en raison du manque de traitement approprié, des interruptions de traitement ou de la mauvaise qualité des médicaments. L'OMS a assuré que les livraisons gratuites se poursuivront après la phase pilote et qu'elle s'efforcera d'assurer la pérennité du programme, qui a été dévoilé en décembre 2021. Cette campagne est menée conjointement par l'OMS et l'hôpital St. Jude de recherche pédiatrique de Memphis, aux États-Unis, qui a financé son lancement à hauteur de 200 millions de dollars.

ALGERIE-HONGRIE:

### Les opportunités de coopération universitaire et scientifique examinées

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a reçu à Alger, l'ambassadeur de la République de Hongrie en Algérie, M. Gábor Levente Szarka, avec lequel il a évalué la première phase de la coopération universitaire et scientifique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Tenue jeudi au siège du ministère, cette rencontre a été l'occasion d'évaluer la première phase de la coopération universitaire et scientifique entre les établissements des deux pays et de définir les contours de la future coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", conclut le communiqué.

PRISE EN CHARGE DES MALADIES RARES:

### L'engagement de l'Etat souligné

L'engagement de l'Etat dans la prise en charge des maladies rares, à travers notamment la mise en place d'un Plan national dédié à ce type de pathologies, a été mis en avant, dimanche à Alger, lors d'une journée de formation médicale continue (FMC), organisée à l'occasion de la Journée internationale des maladies rares. "L'Etat est très engagé dans la prise en charge des maladies rares pour laquelle il a consenti beaucoup d'efforts financiers", a souligné Pr Mahbouba Berrah, du service de Médecine interne du CHU "Issad Hassani" de Beni-Messous, relevant que "tous les malades diagnostiqués sont suivis au niveau des structures de santé publiques et privées du pays". Outre l'aspect financier, elle a rappelé la mise en place d'un Plan national dédié à ce type de pathologies, lequel a consacré la création d'un Registre national spécifique à celles-ci, dont le nombre répertorié est passé "de 28 maladies rares en 2013 à 113 en 2023". "Ce Registre permet également d'identifier les laboratoires publics et privés, ainsi que les centres de proximité assurant le diagnostic et le suivi thérapeutique des malades. De même que les laboratoires chargés de la génétique, tout en prévoyant la mise en place de centres de référence nationaux adaptés aux maladies rares", a ajouté la spécialiste. S'agissant de la thématique de la formation, elle a indiqué qu'elle est dédiée aux pathologies rares héréditaires du métabolisme, telles que les maladies de Gaucher, Fabry, la Bêta thalassémie, et s'adresse aux étudiants, médecins généralistes et spécialistes, étant donné que ces affections touchent divers organes humains. Rappelant que plus de 8000 maladies rares ont été identifiées à ce jour, Pr Berrah a précisé que "d'autres pathologies sont régulièrement découvertes et que, grâce aux progrès technologiques, notamment l'intelligence artificielle (IA), leur diagnostic et prise en charge seront moins complexes à l'avenir". Parce que ces pathologies sont d'origine génétique pour beaucoup d'entre elles, la spécialiste a recommandé aux personnes "ayant des antécédents familiaux de ne pas hésiter à consulter un médecin et, pour ceux désirant contracter des mariages consanguins, prendre au préalable son avis".

GLYCÉMIE ET CHOLESTÉROL :

### Recette de jus de courge

Le diabète et les maladies cardiovasculaires sont réputés pour être des «maladies silencieuses». C'est pourquoi il est essentiel de contrôler son taux de glycémie et son taux de cholestérol. Le jus de courge peut vous aider à réguler ces taux ! En les régulant, on peut limiter les complications associées à ces pathologies. Ce remède naturel est facile à préparer et joue un rôle dans la gestion du glucose et du cholestérol. Mais ce n'est pas tout... Il s'agit aussi d'un allié pour soutenir les hormones et les éléments liés au diabète et aux maladies cardiovasculaires. Grâce à ses nutriments, la courge offre une aide précieuse dans l'équilibre de la glycémie et du cholestérol. Découvrez ici une recette de jus de courge. Les bienfaits du jus de courge La courge est riche en fibres, en vitamines A, B6 et E, en potassium, en fer, en riboflavine et en phosphore. Cette boisson vous aidera non seulement à réguler votre cholestérol et votre glycémie mais aussi votre taux de triglycérides.

# Le dépôt des dossiers d'associations désirant financer leurs projets se poursuit jusqu'au 25 juillet

Le dépôt des dossiers d'associations désirant bénéficier d'un financement pour des projets dédiés à la jeunesse au titre de l'exercice 2025, se poursuit jusqu'au 25 juillet via la plateforme "Charaka", a indiqué jeudi le ministère de la Jeunesse dans un communiqué.

Dans le cadre de l'interaction positive enregistrée à l'occasion du lancement de l'appel à financement des projets associatifs dédiés à la jeunesse au titre de l'exercice 2025, et soucieux d'assurer une large participation à cette initiative, le ministère de la Jeunesse informe que l'opération se poursuit jusqu'au 25 juillet, date limite pour le dépôt des dossiers via la plateforme "Charaka", a précisé la même source. Le ministère a souligné que cette opération, depuis son lancement jusqu'à sa clôture, est accompagnée des efforts de terrain et de coordination sous la supervision de la sous-direction de la promotion des projets du mouvement associatif et du bénévolat au sein du ministère, en apportant le soutien aux associations souhaitant participer, notamment celles en quête d'expérience numérique ou rencontrant des difficultés techniques. Il s'agit notamment d'apporter "une assistance technique et une orientation sur les modalités d'inscription et d'utilisation de la plateforme, de faciliter



l'accès aux documents de référence, à l'instar du cahier de charges et de la note d'orientation, ainsi que d'assurer une communication continue pour répondre aux préoccupations soulevées", détaille le ministère. Dans ce sillage, le ministère a rappelé que "les associations déjà inscrites sur la plateforme agréée au cours

des années précédentes peuvent y accéder en utilisant les mêmes identifiants via la plateforme "Charaka". Quant aux associations non encore enregistrées, elles sont invitées à se rapprocher des directions de la jeunesse et des sports de leurs wilayas afin de s'inscrire et d'ouvrir un nouveau compte". A cet égard, le minist

ère a mis à la disposition des associations le lien de la plateforme Charaka: [charaka.mjeunesse.gov.dz](https://association.mjeunesse.gov.dz), ainsi que le lien direct de connexion pour les comptes: <https://association.mjeunesse.gov.dz>. Dans le cadre du renforcement des principes de transparence et d'égalité des chances, le ministère a assuré que "l'étude et la sélection des projets se fera selon des critères objectifs et annoncés, garantissant l'équité entre les associations participantes, avec l'engagement à publier les résultats de la sélection dans des délais raisonnables via la plateforme officielle". A cette occasion, le ministère a invité l'ensemble des acteurs du mouvement associatif de jeunesse à "s'inscrire pour s'impliquer activement dans ce dispositif, qui constitue une véritable opportunité de soutien aux initiatives associatives de terrain dédiées aux jeunes, et de consolidation du partenariat institutionnel au service de la jeunesse et de l'intérêt général", conclut le communiqué.

## PREVENTION DES FEUX DE FORET:

### Le ministère de l'Intérieur appelle les citoyens à signaler immédiatement tout départ de feu

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à signaler immédiatement tout départ de feux de forêt et de récoltes, et à suivre les consignes de prévention. "Suite à la hausse des températures qui accroît le risque de départ de feux menaçant les personnes, les biens et les ressources naturelles et agricoles, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle à une prise de conscience des citoyens, les invitant à suivre les consignes de prévention et à coopérer avec les ser-

vices compétents en signalant immédiatement toute urgence via les numéros verts 10-21 et 10-70", indique le communiqué. Afin de protéger les forêts et les récoltes de notre pays contre les risques d'incendies et d'ancrer la culture préventive, le ministère a publié une affiche publicitaire portant le slogan "Ne sois pas la cause des feux de forêt et de récoltes", mettant en garde contre le jet anarchique des mégots de cigarettes, à l'origine de la plupart des départs de feux de forêt qui entraînent des pertes humaines et mettent en péril les ressources forestières et agricoles.



## L'AOMA réaffirme son soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien



L'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) a réaffirmé, dimanche dans un communiqué, son soutien indéfectible au peuple palestinien moudjahid dans sa lutte juste contre l'occupation sioniste. "Lors de la première réunion de son bureau national qui intervient dans des circonstances difficiles que traverse la nation musulmane, notamment la question palestinienne qui connaît ces derniers jours une escalade dangereuse et une agression continue visant la terre, les populations et les lieux saints", l'Association a mis en avant "ses principes fondamentaux" concernant le soutien au peuple palestinien, précise la même source. "Partant de ses principes fondamentaux et de ses

positions historiques, l'Association réaffirme son soutien indéfectible au peuple palestinien moudjahid dans sa lutte juste et réitère son appel à tous les enfants de la nation algérienne, dignes héritiers des moudjahidine et des chouchada, à soutenir au double plan matériel et moral, cette cause centrale qui constitue une responsabilité collective de tous les musulmans", précise l'AOMA. Il convient de souligner les défis auxquels l'Algérie est confrontée, faisant face à des attaques systématiques visant son histoire, ses valeurs et ses frontières, dans une tentative de porter atteinte à sa cohésion interne et de semer le doute sur ses acquis nationaux", note le communiqué.

## La consécration constitutionnelle de tamazight a porté ses fruits sur le terrain

La consécration constitutionnelle de tamazight a porté ses fruits sur le terrain, a affirmé dimanche à Tizi-Ouzou, le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle et de la semaine africaine des langues, M. Assad a relevé que le travail consistant à traduire sur le terrain la consécration constitutionnelle de tamazight, "commence à donner ses fruits au regard de l'avancée de son enseignement, du nombre de cadres et compétences formées et de publications produites". Il a, à l'occasion, exposé les principaux axes du programme de travail du HCA qui vise "la promotion progressive de tamazight dans toutes ses variantes et sa généralisation dans l'enseignement à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il souligné, rappelant "les efforts consentis et les moyens mis en œuvre par l'Etat pour cette promotion. Assad, a toutefois noté "l'existence de certaines contraintes qui sont toutes prises en charge", se félicitant du répondeur des autorités du pays à "apporter des clarifications à chaque fois aux doléances soulevées". "Nous avons, à chaque fois que nous sommes saisis d'une contrainte quelconque, transmis aux autorités du pays qui ont toujours pris les dispositions nécessaires pour remédier aux situations exposées", a déclaré M. Assad. Il a, en outre, affirmé que "la promotion de tamazight est en bonne voie, l'Etat ayant mis en place les dispositifs et moyens nécessaires", en évoquant la création d'une académie de la langue amazighe qui "prendra en charge les questions en suspens sur le plan technique", a-t-il dit. A l'occasion de cette célébration, il a été présenté l'Atlas de tamazight en Algérie à la lumière de l'Atlas mondial de l'UNESCO. "Un outil de référence qui décrit la diversité et les variantes linguistique en Algérie", a précisé son auteur, Remdane Touati, docteur en linguistique amazighe. L'objectif de cet ouvrage est "de mettre la lumière sur la géographie de tamazight et de toutes ses variantes à travers le territoire national, sa vitalité et tout ce qui est fait pour sa revitalisation", a souligné M. Touati. Des conférences, tables rondes et rencontres interactives sont au programme de cette célébration, dont l'ouverture s'est déroulée au Centre de loisirs scientifiques (CLS) pour se poursuivre au Centre psychopédagogique des handicapés mentaux de Boukhalfa et à la Faculté de médecine de l'Université Mouloud Mammeri. Les activités prévues seront animées par des linguistes et universitaires spécialistes du domaine de l'apprentissage des langues maternelles qui traiteront aussi de la réalité et du développement de la langue amazighe, ainsi que de la dynamique et du socle commun de ses différentes variantes. Une visite au village Ihesnaouen, dans la commune de Mechtras au Sud-est de la wilaya, lauréat du prix du concours du village le plus propre de la wilaya organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a été programmée à la clôture de cette célébration.

## FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS:

### Circulaire interministérielle fixant les modalités de bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité pour les personnes aux besoins spécifiques

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a publié une circulaire interministérielle fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant la période de for-

mation, indique un communiqué du ministère. "En application des orientations des hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la solidarité nationale visant à renforcer les mécanismes de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques en vue de leur insertion dans la vie publique, notamment dans les domaines de

l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnels, il a été procédé à la publication d'une circulaire interministérielle datée du 17 juillet 2025 fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques inscrits au niveau des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la

couverture sociale durant toute la période de formation, une allocation dont ils étaient systématiquement exclus dès leur inscription" a précisé la même source. Ce texte émis par les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à "remédier à certaines irrégularités qui en-

travaient l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieu de formation, du fait de la suspension de l'allocation forfaitaire dès leur inscription aux centres de formation professionnelle, d'où la réticence d'un grand nombre parmi eux à s'inscrire à la formation ou l'abandon de cette dernière après l'inscription, d'autant qu'ils étaient systématiquement radiés de cette allocation à cause du double bénéfice".

CHAN 2025 :

## Des arbitres algériens et une Marocaine à l'honneur

La Confédération africaine de football (CAF) a révélé la liste des arbitres et assistants sélectionnés pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2025, prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Cette édition rassemblera 70 officiels venus de plus de 30 pays africains, offrant un savant mélange d'expérience et de nouvelles figures dans le corps arbitral. Parmi les 26 arbitres principaux retenus, le nom de Bouchra Karboubi se distingue. L'arbitre marocaine, déjà connue pour ses prestations lors de grandes compétitions africaines, confirme sa place parmi l'élite en poursuivant son parcours dans un univers longtemps dominé par les hommes. Elle sera accompagnée par d'autres figures féminines telles que l'Ougandaise Shamirah Nabadda et plusieurs arbitres assistants, signe de l'ouverture de la CAF à une plus grande représentativité des femmes dans l'arbitrage. L'Algérie ne sera pas en reste,



avec deux arbitres centraux : Loutfi Bekouassa et Houssam Benyahya. Tous deux ont déjà démontré leur savoir-faire sur la scène continentale et apporteront

leur rigueur au tournoi. Mustapha Ghorbal, figure bien connue du sifflet africain, sera quant à lui chargé de la VAR. Son expérience sera précieuse pour superviser les décisions vidéo dans une compétition où l'exigence et la pression sont à leur comble. Aux côtés de Ghorbal, d'autres grands noms comme l'Éthiopien Bamlak Tessema et le Mauritanien Dahane Beida renforceront le dispositif vidéo. Leur rôle sera crucial pour assurer des matchs équitables et limiter les contestations. Ce CHAN 2025, en réunissant jeunes talents et arbitres chevronnés, promet d'être un nouveau test pour l'évolution de l'arbitrage africain, désormais tourné vers la modernité avec l'usage systématique de la VAR.

MERCATO :

### Vers un retour au pays pour Belaïd ?

Après une saison compliquée en Belgique, Zineddine Belaïd pourrait bien retrouver les pelouses algériennes. Selon plusieurs sources, dont la chaîne El Heddaf TV, l'ancien capitaine de l'USM Alger est en discussions avancées avec la JS Kabylie. Une information qui relance l'intérêt des supporters pour un renfort de taille en défense. Le défenseur central de 25 ans sort d'un exercice difficile avec Saint-Trond. Peu utilisé, il n'a pas réussi à s'imposer dans les plans de son entraîneur et n'a d'ailleurs pas été aligné lors du dernier match amical de préparation estivale du club belge. Désormais placé sur la liste des transferts, Belaïd ne semble plus faire partie des projets du STVV, qui espérait ini-

tialement récupérer 800 000 euros pour sa libération. Toutefois, face à un marché frieux, cette somme pourrait être revue à la baisse. Du côté de la JSK, la volonté de renforcer l'axe central est claire. Après l'arrivée de Younés Ouassa, le club kabyle, sous la houlette de l'entraîneur Josef Zinnbauer, cible un second défenseur expérimenté, à l'image bien entendu de Belaïd. Si des clubs qataris et russes se montrent intéressés, le joueur serait séduit par l'idée de revenir en Algérie pour porter le maillot jaune et vert des Canaris. Un retour au pays qui pourrait relancer sa carrière et renforcer une défense kabyle en quête de stabilité avant la Ligue des champions africaine.



ESS :

### Les premières recrues déçoivent les supporters



Les fans de l'ES Sétif semblent déjà très déçus par les profils des premières recrues, sur fond de tensions avec le propriétaire du club, Sonelgaz. Alors que le directeur sportif, Azzedine Arab, nommé il y a quelques semaines à démissionné avec fracas, l'ES Sétif a annoncé depuis hier ses premières recrues, après avoir présenté le nouvel entraîneur allemand, Antoine Hey. Le président du club Nabil Kebaili a du s'exprimer via une vidéo officielle sur les médias du club afin de tenter de rassurer en expliquant qu'un comité a été mis en place pour choisir le nouvel entraîneur et procéder au recrutement. Il a expliqué que 12 joueurs de l'effectif ont

été libérés et que 9 joueurs allaient être recrutés, dont trois natifs de 2005 ainsi que trois étrangers. Ce choix et notamment celui de jeunes joueurs en provenance de la réserve du CS Constantine seraient derrière la démission d'Azzedine Arab. Trois joueurs ont été officiellement annoncés, il s'agit de l'attaquant Isaad Lakdja, 26 ans et qui évoluait au Liban, du défenseur de l'USM El Harrach Lahcene Bouziane (28 ans) et de l'arrière droit du MC Alger Kamel Hamidi (29 ans). L'ES Sétif qui a terminé à la 6e place en championnat peine à retrouver sa place parmi les meilleurs équipes du pays malgré le rachat par la Sonelgaz.

JS KABYLIE :

### Les détails sur le dossier Redouane Berkane

Redouane Berkane est résolu à bouger de la JS Kabylie lors de ce mercato d'été. L'avant-centre, très en forme lors de la deuxième partie de la saison écoulée et déterminant dans le retour du club sur le podium pour assurer une présence en Ligue des Champions CAF, est proche de l'Europe. Et un club en particulier tente le fer de lance. Mais il n'est pas pensionnaire de la Jupiler Pro League (Belgique) comme on peut lire ici et là. Détails. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a une clause de départ pour Berkane encore lié jusqu'à juin 2028 contractuellement. Les Canaris l'ont fixée à 10 milliard de centimes (100 millions de dinars). En euros, cela équivaut à 660 000 euros et non 800

000 euros comme l'assurent certains. D'ailleurs, il s'avère que le Sportvereniging Zulte Waregem, pensionnaire de la D1 en Belgique, se montre, tout comme la formation russe du Dynamo Makhachkala, disposé à verser ledit montant à la JSK. Après, la décision finale reviendra au joueur. Cependant, ce transfert ne dépend pas uniquement de l'indemnité de transfert. Il y a aussi un pourcentage à la revente à négocier. Ainsi, Hakim Medane et son équipe espèrent obtenir un deuxième versement dans le cas où le natif de Tazmalt est cédé à un autre club à l'avenir. Ce paramètre financier dépendra du prix potentiel de la seconde vente. Il reste donc à

relativiser.

**Le club qui tente Berkane appartient au City Football Group**

Et il ne faut pas être un as en mathématiques pour savoir que plus le championnat où évoluera Berkane est relevé, plus il a des chances d'obtenir un transfert ailleurs pour un montant très conséquent. A partir de là, on peut souligner que Sportvereniging Zulte Waregem n'a pas la réputation de placer ses joueurs pour des indemnités conséquentes. Cela veut dire que les Lions du Djurdjura auront probablement des brèves pour une transaction à venir. Aussi, on peut penser que le fait d'évoluer dans un club qui a l'habitude de marquer beaucoup et jouer les premiers rôles dans un championnat assez

visible est un gage d'exposition pour Berkane qui, il faut le rappeler, intéressait le Minnesota United Football Club (MLS/Etats-Unis) l'été dernier et Kilmarnock FC (Ecosse) lors du mercato hivernal passé. Avec la formation belge, fraîchement promue et qui risque de jouer dans la deuxième partie du tableau, cela n'est pas certain. En tout cas, d'après une source sûre, c'est la piste menant en France qui tente l'ancien pensionnaire de l'OC Akbou. Surtout que l'équipe intéressée appartient au City Football Group qui détient des clubs comme New York City FC, Palerme FC et -surtout- Manchester City et Girona FC. Ce qui représente un plan de carrière plus intéressant.

MERCATO :

### Mansouri va rejoindre Khetir !

International U20, Keryane Mansouri va quitter son club formateur et passer professionnel en Belgique. Désireux de quitter le Stade de Reims pour avoir sa chance chez les professionnels, Keryane Mansouri (19 ans), fils de l'illustre Yazid (67 sélections en Équipe Nationale), va bel et bien passer grâce à un transfert. Sacha Tavolieri annonce ainsi que le Beerschot VA, relégué en D2 Belge mais désireux de remonter immédiatement, va s'attacher les services du jeune milieu défensif. Mansouri devrait parapher un bail de 3 ans, son premier contrat professionnel. En Challenger Pro League, il côtoiera notamment un autre milieu algérien en la personne de Cyril Khetir, qui est son aîné (24 ans). Keryane Mansouri a été invité à prendre part au stage estival du groupe pro de Beerschot.

MERCATO :

### L'avenir de Kadri est encore flou

Toujours sous contrat avec Courtrai, qui a été relégué en seconde division belge, Abdelkader Kadri voit deux formations tenter de s'attacher ses services. À 25 ans, c'est peu dire que de relever qu'Abdelkader Kadri ne souhaite pas se perdre en seconde division. Le milieu de terrain aux 3 sélections en Équipe Nationale s'est imposé comme l'un des meilleurs à son poste en Belgique, et il tient à continuer à démontrer qu'il en a le niveau. Sacha Tavolieri annonce ainsi que deux formations de Pro League sont sur les traces de Kadri. L'intérêt le plus prononcé est celui du KAA Gent, qui aurait formulé une offre de 500 000 euros immédiatement rejetée par Courtrai, qui attend bien plus pour son joueur. Derrière, le Royal Charleroi, qui vient de perdre Adem Zorgane, continue à observer l'évolution du dossier, sans pour autant qu'une offre concrète n'ait été formulée. Une chose est sûre : Kadri, lui, souhaite à tout prix quitter Courtrai.

MC ALGER :

### Un boulet qui vaut Delort !

Le retour d'Andy Delort est loin de constituer une bonne nouvelle pour le MC Alger. Andy Delort sera présent à la reprise du MC Alger. Une nouvelle loin de faire sourire au sein du Doyen tant l'attaquant est devenu bien plus qu'un simple pari manqué : un véritable casse-tête pour le club. Clairement, l'enthousiasme de son recrutement, il y a une saison, a laissé place à une forme de résignation mêlée d'amertume. Et pour cause : l'attaquant de 33 ans, censé incarner le nouveau offensif du club, n'a jamais trouvé la cadence ni le rendement attendu. Pire encore, son passage frôle aujourd'hui le fiasco sportif autant que financier. Son retour à l'entraînement, incessamment, n'a suscité ni engouement ni espoir. Dans les trêves du club comme chez les supporters, c'est l'indifférence ou la lassitude qui prédomine. Mais au-delà du terrain, c'est sur les finances que le nom d'Andy Delort pèse lourd. Très lourd même. Ainsi, Le MCA, champion d'Algérie en titre, doit encore régler une ardoise de 800 000 euros à Umm Salal, l'ancien club de l'attaquant. Une somme colossale à verser avant le mois de septembre, sous peine de pénalités sévères.

**Le mercato du Mouloudia plombé**

Dans ce contexte, les ambitions du mercato mouloudien se retrouvent paralysées. L'urgence n'est plus de renforcer l'effectif, mais de solder l'addition. Car aux 800 000 euros de Delort, il faudra ajouter les 530 000 euros de Bangoura, pénalités comprises, à solder avant la fin du mois. La direction du club doit d'abord honorer ces dettes, puis, en toute logique, ouvrir la voie à une solution administrative avec le joueur dont le contrat culmine à plus de 40 000 euros par mois. Aujourd'hui, prolonger cette situation reviendrait à entretenir un malaise préjudiciable à la fois pour le groupe et pour la trésorerie. À moins d'un improbable redressement de Delort sur le terrain (que plus personne ne semble vraiment attendre), le MCA devra faire preuve de fermeté et de lucidité. Le dossier Delort ne se règlera pas sur une pelouse, mais bien autour d'une table. Et vite...

MC ALGER:

## Belaili, le Conseil d'Administration a tranche

Annoncé avec insistance du côté du Mouloudia d'Alger, Youcef Belaili ne portera finalement pas de nouveau les couleurs du Doyen.

Un véritable fantasme pour de nombreux supporters, qui voyaient en l'ailier international algérien un renfort de poids pour relancer les ambitions du club. Mais face à l'effervescence populaire, le président Hadj Radjem a préféré s'en remettre à son conseil d'administration pour trancher cette question épineuse. Et c'est la voie de la raison qui l'emportera au bout du compte sur la passion. Réuni, le conseil d'administration a opposé son veto au retour de Youcef Belaili, estimant qu'un tel recrutement, aussi séduisant soit-il sportivement, serait financièrement suicidaire dans le contexte actuel du club de la capitale. Le Mouloudia doit en effet faire face à une urgence financière : trouver plus de 1,2 million d'euros pour honorer les indemnités de



transfert de Delort et Bangoura. Engager Belaili, avec les exigences salariales et primes que son statut implique aurait inévitablement plombé les finances du club et compromis le reste du mercato estival.

### Priorité à l'équilibre financier

Alors que le MC Alger s'active en coulisses pour renforcer son effectif, les dirigeants ont fait le choix de la stabilité économique plutôt que de céder à une opération émotionnelle. Si le rêve Belaili s'éloigne, le club continue néanmoins d'explorer d'autres pistes plus abordables pour consolider son attaque et répondre aux exigences du nouveau coach sud-africain. Le feuilleton du mercato ne fait que commencer, et le Mouloudia n'a pas encore dit son dernier mot...

CHAN 2024 :

## Mercato perturbateur, casse-tête pour Bougherra

La Coupe d'Afrique des Nations des joueurs locaux (CHAN 2024) se déroulera du 2 au 30 août au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, et l'Algérie jouera dans le groupe "C" aux côtés de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud, de la Guinée et du Niger. Mais le sélectionneur Madjid Bougherra se trouve face à la très forte pression du mercato estival. En effet, le sélectionneur vit un état d'anticipation et de pression au milieu des changements soudains sur le marché des transferts estival, avec un certain nombre de joueurs hésitant à rester dans le championnat local ou à poursuivre une carrière professionnelle à l'étranger. À titre d'exemples, le jeune attaquant Redouane Berkane (22 ans), auteur de 18 buts et 5 passes décisives, est en train d'étudier l'offre du club russe Dynamo Makhachkala, de Charleroi et de Zulte Waregem (Belgique), avec une valeur marchande d'environ 500 000 euros. Mais s'il signe, il manquera le

CHAN, car le tournoi est réservé aux joueurs locaux. Le meilleur buteur du CRB, Aymen Mahious (27 ans), a des offres de Damac FC et Al-Hazem (clubs saoudiens), sans oublier une offre de prolongation du CR Belouizdad. Bougherra espère qu'il reste en Algérie pour être inclus dans l'équipe, surtout après son brillant parcours continental et sa victoire en Coupe de la Confédération avec l'USM Alger. De son côté, Akram Bouras (23 ans) hésite aussi face aux intérêts du club belge de Charleroi. Rappelons que le meilleur buteur du championnat, Adil Boulbina (20 buts en 26 matchs) a quitté le Paradou AC pour rejoindre le Qatar et la formation d'Al Duhail. Joueur clef des qualifications au CHAN, l'ailier gauche de 22 ans laissera un grand vide dans l'échiquier du sélectionneur. Ceci dit, le coach Bougherra pense aussi à un autre problème, à savoir celui des conditions climatiques en Afrique de l'Est, où les



matchs se joueront dans l'après-midi, ce qui suscite des inquiétudes parmi le staff technique quant aux effets de la température très élevée... Le sélectionneur Madjid Bougherra veut bien réussir ce CHAN comme il l'a fait en atteignant la finale de la der-

nière édition en 2023, perdue face au Sénégal aux tirs au but. Aujourd'hui, Bougherra est bien motivé pour encourager ses joueurs à fournir les efforts nécessaires pour répéter cet exploit malgré les défis majeurs auxquels il est confronté.

MERCATO :

## Amir Sayoud aurait trouvé un accord avec un nouveau club



Le milieu offensif algérien Amir Sayoud semble avoir trouvé son prochain point de chute. Selon plusieurs sources médiatiques saoudiennes et algériennes, l'ancien meneur de jeu d'Al-Raed aurait scellé un accord final avec Al-Hazem, club promu en Saudi Pro League. La signature officielle ne serait plus qu'une question d'heures, Sayoud devant s'envoler pour l'Arabie Saoudite afin de finaliser les derniers détails de la transaction. À 34 ans, le natif de Guelma continue de séduire le football saoudien. Après deux expériences réussies avec Al-Tai (2021-2023) puis Al-Raed (2023-2025), le champion arabe 2021 avec l'Algérie va découvrir un troisième club dans le Royaume. Un transfert qui intervient alors que plusieurs clubs algériens -

le MC Alger, le CR Belouizdad et l'USM Alger notamment - avaient tenté de rapatrier le Fennec. Mais Sayoud a privilégié la stabilité et l'aspect sportif d'un championnat saoudien qu'il connaît bien et où il reste très apprécié. Al-Hazem, qui a terminé troisième de la seconde division saoudienne la saison passée, s'active pour bâtir une équipe compétitive pour son retour dans l'élite. Polyvalent et expérimenté, Sayoud apportera à Al-Hazem sa vision du jeu et sa qualité technique, lui qui a évolué sur plusieurs continents au cours d'une carrière riche en rebondissements, de l'Égypte à la Tunisie, en passant par la Bulgarie et l'Arabie Saoudite. L'officialisation pourrait bien tomber dans les prochaines heures.

FRANCE :

## Robert Pirès parle de Bennacer à l'OM

L'ancien international français Robert Pirès n'a pas caché son admiration pour Ismaël Bennacer, prêt à l'Olympique de Marseille depuis janvier. Interrogé sur la possibilité de voir le milieu algérien rester définitivement en Ligue 1, Pirès a répondu sans détour : « Le garder à l'OM ? Tous les jours je le garde. C'est exactement le type de joueur que j'aime : techniquement, il t'apporte quelque chose, il peut débloquer des situations. » Un message fort qui souligne l'impact du Fennec dans l'entrejeu marseillais lors de la seconde partie de saison. Ces propos arrivent dans un contexte où l'avenir de Bennacer est plus flou que jamais. Indésirable à l'AC Milan depuis l'arrivée de Massimiliano Allegri, le joueur ne semble plus

entrer dans les plans du club lombard. L'OM, de son côté, souhaite le conserver, mais pas aux conditions fixées par Milan. L'option d'achat fixée à 12 millions d'euros est jugée trop élevée. Mehdi Benatia, directeur sportif marseillais, tente depuis plusieurs semaines de renégocier ce montant, sans succès jusqu'ici. Pour compliquer la situation, Bennacer reste attaché à son salaire actuel, hérité de son contrat milanais, et n'est pas prêt à faire de concessions sans garanties sportives. Pendant ce temps, d'autres clubs, notamment en Espagne et dans le Golfe, se sont renseignés. L'OM espère jouer la montre et revenir à la charge en fin de mercato, misant sur un éventuel assouplissement de Milan. Mais le risque est



grand : si Bennacer choisit une destination plus lucrative, Marseille pourrait voir lui

échapper un joueur qui a su séduire ses supporters et légendes comme Pirès.

AMICAL :

### Mahrez débute la saison par une passe !

À peine rentré de vacances, Riyad Mahrez a montré toute sa classe lors du premier match amical d'Al Ahli. En préparation en Autriche comme ils en ont l'habitude, les joueurs du club saoudien affrontaient le WSG Tirol club de première division locale et se sont imposés sur le score de 2-1. Le premier but a été inscrit à la 35e minute par Roger Ibanez qui s'est jeté au second poteau sur un ballon enroulé instantané envoyé par Riyad Mahrez du pied gauche. Par la suite l'algérien a été remplacé à la 63e minute. Le prochain match amical d'Al Ahli est prévu le 23 juillet prochain face au club de Serie A italienne, Como de Fagregas.

AMICAL :

### Sans Maza, Leverkusen tombe contre des U20 !

Les débuts d'Erik Ten Hag avec le Bayer Leverkusen ont été l'occasion de nouveaux sarcasmes pour l'ancien entraîneur de Manchester United. En préparation au Brésil, l'équipe allemande affrontait en tout premier match de préparation les U20 du Flamengo. Un match de reprise à priori tranquille pour les coéquipiers de Victor Boniface. Le meneur de jeu algérien Ibrahim Maza recruté cet été, n'était pas sur la feuille de match pour cause d'une gêne musculaire et c'est donc de loin qu'il a assisté à la raclée prise par ses coéquipiers face aux jeunes brésiliens. Les juniors du Flamengo ont mené 5-0 au bout de 54 minutes avant que Ten Hag ne fasse rentrer les cadres comme Taposoba, Andrich, Grimaldo ou Xhaka à l'heure de jeu. Ceci a permis de limiter la casse puisque le Bayer a même réussi à sauver l'honneur pour une défaite 5-1. Le prochain match du vice-champion d'Allemagne sera face à Bochum le 27 juillet prochain.

DANEMARK :

### Chiakha pas retenu pour la reprise du championnat

Le jeune attaquant algérien Amin Chiakha (19 ans) a surpris en étant absent de la feuille de match du FC Copenhague pour le premier match de la saison 2025-2026 de Superliga danoise, remporté par son équipe face à Viborg (2-3) vendredi soir. Le coach Jacob Neestrup n'a pas retenu l'international algérien dans le groupe pour cette rencontre, une décision qui a rapidement suscité des interrogations. Selon le média danois Bild, l'absence de Chiakha serait purement liée à des choix sportifs et non à une blessure. Ce premier coup dur intervient alors que le joueur avait affiché, à plusieurs reprises, sa volonté de s'imposer à Copenhague, où il est sous contrat jusqu'en 2029. Pourtant, il semblerait que ses performances, jugées insuffisantes lors de la préparation estivale, auraient ébranlé la confiance du staff technique, malgré les promesses faites de lui accorder davantage de temps de jeu cette saison. Cette situation ouvre la porte aux spéculations autour de son avenir. Chiakha, dont la valeur marchande est estimée à 3 millions d'euros, avait déjà attiré l'attention de l'Espanyol Barcelone ainsi que de plusieurs clubs français ces derniers mois. Son absence lors de cette première journée pourrait relancer ces pistes à l'approche de la fin du mercato estival. En attendant, le FC Copenhague a lancé sa saison sur une bonne note, mais l'avenir de son jeune talent algérien reste incertain. Le prochain match pourrait être déterminant pour savoir si Chiakha réintègrera le groupe ou si un départ sera envisagé.

# Le MAE palestinien condamne le massacre des "affamés" à Rafah et appelle à une action internationale urgente pour arrêter ces crimes

**Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné, samedi, les crimes de meurtres de masse visant les centres de distribution d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, dont le dernier en date est le massacre atroce perpétré par l'armée d'occupation sioniste au nord de Rafah, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, a rapporté l'agence de presse Wafa.**

Dans un communiqué de presse, le ministère a estimé que ce crime constitue un nouvel épisode dans la série de meurtres délibérés visant plus de deux millions de citoyens dans la bande de Ghaza, par divers moyens, notamment les bombardements, la famine, la privation d'eau, l'interdiction d'accès aux soins et aux médicaments, dans une tentative d'imposer un

déplacement forcé. Le ministère a affirmé qu'il poursuivait ses démarches auprès des Etats et des composantes de la communauté internationale pour faire cesser ces crimes, en tenant cette dernière responsable de son inaction et de son échec à protéger et sauver notre peuple. Il a appelé à imposer un arrêt immédiat du génocide, des déplacements forcés et de l'annexion.



## L'Algérie condamne énergiquement l'agression sioniste abjecte contre la Syrie



L'Algérie a condamné, mercredi, énergiquement, l'agression sioniste abjecte contre la Syrie, qui constitue une violation flagrante de sa souveraineté, et de son intégrité territoriale, réitérant son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer la responsabilité qui lui incombe, pour mettre fin à ces agressions répétées, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'occupation israélienne poursuit son escalade incessante au Moyen-Orient, ouvrant de multiples fronts d'agression dans une

tentative d'imposer son hégémonie sur les Etats et les peuples de la région, en toute impunité", lit-on dans le communiqué. "Dans cette évolution aux répercussions imprévisibles, l'occupation israélienne a atteint, avec son agression contre la Syrie, pays frère, une étape extrêmement dangereuse, en ciblant aujourd'hui des institutions Gouvernementales et des infrastructures civiles à Damas, et à Al-Suwayda ", ajoute le communiqué. L'Algérie condamne "énergiquement" cette agression abjecte, qui constitue "une violation flagrante de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territo-

riale et une atteinte à l'unité de son peuple", exprimant "sa pleine solidarité avec ce pays frère et à son droit légitime et légal à préserver sa sécurité et sa stabilité, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux règles du droit international". L'Algérie réitère son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer les responsabilités qui lui incombent, pour mettre fin à ces agressions israéliennes répétées qui ont plongé toute la région dans une spirale d'insécurité et d'instabilité, sans la moindre perspective pour apaiser la situation ou imposer la primauté du droit international, conclut le communiqué. L'Algérie a condamné, mercredi, énergiquement, l'agression sioniste abjecte contre la Syrie, qui constitue une violation flagrante de sa souveraineté, et de son intégrité territoriale, réitérant son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer la responsabilité qui lui incombe, pour mettre fin à ces agressions répétées, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'occupation israélienne poursuit son escalade incessante au Moyen-Orient, ouvrant de multiples fronts d'agression dans une

tentative d'imposer son hégémonie sur les Etats et les peuples de la région, en toute impunité", lit-on dans le communiqué. "Dans cette évolution aux répercussions imprévisibles, l'occupation israélienne a atteint, avec son agression contre la Syrie, pays frère, une étape extrêmement dangereuse, en ciblant aujourd'hui des institutions Gouvernementales et des infrastructures civiles à Damas, et à Al-Suwayda ", ajoute le communiqué. L'Algérie condamne "énergiquement" cette agression abjecte, qui constitue "une violation flagrante de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territoriale et une atteinte à l'unité de son peuple", exprimant "sa pleine solidarité avec ce pays frère et à son droit légitime et légal à préserver sa sécurité et sa stabilité, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux règles du droit international". L'Algérie réitère son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer les responsabilités qui lui incombent, pour mettre fin à ces agressions israéliennes répétées qui ont plongé toute la région dans une spirale d'insécurité et d'instabilité, sans la moindre perspective pour apaiser la situation ou imposer la primauté du droit international, conclut le communiqué.

### GHAZA :

## Le bilan des martyrs de l'agression sioniste s'alourdit à 58.667 martyrs et 139.974 blessés

Le nombre de martyrs suite à l'agression barbare de l'armée d'occupation sioniste depuis le 7 octobre 2023 contre la population palestinienne de l'enclave de Ghaza, qui a tourné au génocide, est de 58.667 martyrs et plus de 139.974 blessés, indique vendredi l'agence Wafa, citant des sources médicales. Le précédent bilan, en date du mercredi 16 juillet, était de 58.573 martyrs et 139.607 blessés, la plupart étant des enfants et des femmes. L'agence palestinienne précise que l'agression des forces d'occupation sionistes contre les habitants de l'enclave palestinienne a fait, depuis le 18 mars dernier, avec la reprise de l'agression sioniste après un bref cessez-le-feu, 7.843 martyrs et 27.933 blessés. Les mêmes sources ont confirmé par ailleurs, ajoute

Wafa, que le nombre de martyrs issus des personnels humanitaires arrivés dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures s'élevait à 26 martyrs et plus de 32 blessés. Face au drame humain qui se déroule sous les yeux de la communauté internationale, l'ONU a de nouveau alerté jeudi sur l'effondrement humanitaire dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares et un blocus total sur l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023, provoquant une crise alimentaire sans précédent dans l'histoire de l'humanité au cours de ces cinquante dernières années. L'Algérie, de son côté, a, rappelle-t-on, dénoncé mercredi à New York par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies, M. Toufik Laïd Kou-



dri, le silence de la communauté internationale face aux violations commises par l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien, notamment à Ghaza, appelant à l'utilisation des instruments prévus par la Charte des Nations Unies pour mettre fin à ces crimes.

amment à Ghaza, appelant à l'utilisation des instruments prévus par la Charte des Nations Unies pour mettre fin à ces crimes.

### L'OCI condamne le plan de l'occupation sioniste visant à prendre le contrôle du "Haram al-Ibrahimi"

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné, jeudi, la décision de l'occupation sioniste de transférer l'autorité de gestion et de supervision du "Haram al-Ibrahimi" du ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses ainsi que de la municipalité d'El Khalil, à l'entité sioniste. Dans un communiqué, l'OCI a qualifié cette mesure de violation flagrante des résolutions internationales, y compris celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et l'éducation (UNESCO). Elle a mis en garde contre la gravité de ces mesures illégales, qui s'inscrivent dans le cadre des tentatives de l'occupation sioniste de modifier le statut historique, juridique et religieux des lieux saints islamiques dans les territoires palestiniens occupés, et de faire avancer ses plans sionistes. L'OCI a souligné que toutes les décisions et mesures prises par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés sont illégales et nulles en vertu du droit international. Elle a appelé la communauté internationale, les Nations Unies et l'UNESCO à assumer leurs responsabilités, à prendre les mesures nécessaires pour protéger le "Haram al-Ibrahimi" à El Khalil contre les violations et les agressions sionistes, et à garantir le respect de la sainteté des lieux de culte, de la liberté de religion et de l'accès aux sites religieux.

### AGRESSIONS SIONISTES :

### L'OCI condamne le bombardement d'une église à Ghaza



L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné, vendredi, le bombardement par les forces d'occupation sioniste d'une église dans la ville de Ghaza. L'OCI, citée par l'agence de presse palestinienne, Wafa, a indiqué que ces attaques "constituent une violation flagrante, des lois, conventions et résolutions internationales qui garantissent la protection des lieux de culte", tout en tenant l'occupation "pleinement responsable" de la poursuite de ces violations. L'Organisation a également dénoncé des attaques et incursions répétées menées par des colons sionistes, sous la protection des forces d'occupation, contre une église à Al Khader, et le cimetière chrétien de la ville de Taybeh près de Ramallah. A cet égard, l'OCI a mis en garde contre les graves dangers de l'escalade sioniste en cours, visant des lieux saints islamiques et chrétiens dans les territoires palestiniens occupés. Elle a en outre exhorté la communauté internationale à condamner ces agressions, à prendre des mesures urgentes pour les arrêter, et à œuvrer pour fournir une protection internationale au peuple palestinien, à ses terres et à ses lieux saints.

CONSEIL DE SÉCURITÉ:

# Le groupe A3+ condamne fermement l'agression sioniste contre plusieurs régions en Syrie

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a fermement condamné, jeudi à New York, l'agression sioniste qui a ciblé mercredi plusieurs régions en Syrie, en violation flagrante du droit international, mettant en garde contre la déstabilisation continue susceptible d'aggraver les tensions dans la région du Moyen-Orient "déjà vulnérable".

Cette déclaration a été faite par le représentant permanent de la Sierra Leone auprès des Nations Unies, Michael Imran Kanu, au nom du groupe A3+, composé des trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (Algérie, Sierra Leone, Somalie), en sus du Guyana (Caraïbes), lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie. Le groupe a exprimé sa "vive inquiétude" face aux développements récents en République arabe syrienne, rappelant qu'il a "toujours plaidé pour une Syrie stable, souveraine et prospère". "La poursuite de l'instabilité pourrait aggraver la situation dans une région du Moyen-Orient déjà vulnérable", a-t-il averti. Dans ce contexte, le groupe A3+ a condamné les frappes aériennes sionistes ayant ciblé plusieurs régions en Syrie, notamment le complexe de l'état-major utilisé comme siège temporaire du ministère de la



Défense, ainsi que des sites proches du palais présidentiel à Damas. Ces actes "constituent une violation éhontée du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, en particulier l'alinéa 4 de l'article 2, qui interdit le recours à la force

ou à la menace de l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat, ainsi que toute action contraire aux buts des Nations Unies et aux principes du droit international humanitaire", a ajouté le groupe. Pour le groupe A3+, ces frappes enfreignent les dispositions de l'Accord de désengagement de 1974 entre l'entité sioniste et la Syrie, appelant au respect et à la mise œuvre totale de cet Accord, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2782 récemment adoptée, qui souligne l'importance du respect de cet Accord. Sur le plan politique, le diplomate sierra-léonais a réaffirmé le soutien du groupe à "un processus de transition politique conduit par les Syriens, permettant à tous les Syriens, sans distinction d'origine ethnique ou de croyance, de participer à la construction de l'avenir de leur pays. A ce titre, il a souligné que "la Syrie doit être re-

construite avec la participation de tous les Syriens, sans exclusion. C'est la seule voie possible vers la réalisation d'une paix durable et l'instauration de la sécurité et de la stabilité régionales". Concernant la situation sécuritaire, le groupe a fermement condamné les récents actes de violence dans la province de Soueïda, appelant à la reddition des comptes des responsables de ces actes. Le groupe a également appelé les autorités provisoires syriennes à mener des enquêtes "approfondies, transparentes et impartiales" à ce sujet. Réaffirmant son soutien à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, le groupe A3+ a mis en garde contre "toute ingérence étrangère qui ne ferait qu'accroître l'instabilité et fragiliser davantage le pays", exhortant toutes les parties concernées à privilégier le dialogue et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation.

MAROC :

## Casablanca en ébullition contre la cherté de la vie et les restrictions des libertés syndicales

Les rues de Casablanca (centre-ouest du Maroc) étaient le théâtre, hier dimanche, d'une imposante marche organisée par la Confédération Démocratique du Travail (CDT), une nouvelle escalade dans la contestation sociale contre la flambée des prix, le chômage et les restrictions des libertés syndicales. Selon des sources médiatiques locales, des milliers de travailleurs, venus de plusieurs villes, ont exprimé leur exaspération face à des politiques économiques jugées désastreuses, qui ne cessent d'écraser les classes moyenne et défavorisée. Les slogans scandés et les banderoles brandies dénonçaient avec force la corruption et la spéculation, tout en fustigeant les tentatives du gouvernement d'entraver les libertés syndicales, notamment à travers la loi organique sur la grève, qualifiée par les manifestants de «véritable crime contre la classe ouvrière». Le bureau exécutif de la CDT a affirmé, lors de cette mobilisation, que cette action s'inscrit dans une série de protestations menées aux niveaux régional et national, incluant une grève générale récemment décrétée par le

syndicat. Il a souligné que le gouvernement actuel ne fait que servir les intérêts d'une minorité influente, au détriment de millions de Marocains qui peinent à subvenir à leurs besoins essentiels dans un contexte de flambée des prix. «En dépit du discours rassurant du gouvernement, les données officielles, citées par la même source, dressent un constat accablant : 8 millions de Marocains sans couverture sociale, 5 millions sans pension de retraite, 6 millions de travailleurs non déclarés à la sécurité sociale, et plus du tiers de la population plongée dans une pauvreté extrême.» La CDT a ajouté que malgré les prétextes avancés par le gouvernement sur l'insuffisance des ressources pour améliorer les salaires et freiner la hausse des prix, des milliards de dirhams (monnaie locale) continuent d'être alloués à des projets favorisant une élite privilégiée, tandis que les classes populaires sont livrées à elles-mêmes face à l'explosion du coût de la vie. L'un des sujets ayant exacerbé la colère populaire est la spéculation sur les prix des carburants. Le syndicat a dénoncé les profits exorbi-



tants engrangés par certaines entreprises, accusées d'accumuler des fortunes grâce à des pratiques douteuses, dans un contexte d'absence totale de régulation, ce qui ne fait qu'aggraver la précarité des citoyens. Face à ces tensions croissantes, le groupe parlementaire du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) a adressé une question écrite au chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, sur l'augmentation alarmante du coût de la vie et l'inaction des autorités. Le PPS a souligné la responsabilité directe du gouvernement

dans l'aggravation de la crise, dénonçant l'inefficacité de ses décisions qui n'ont ni permis d'assurer un accès abordable aux denrées alimentaires, ni d'atténuer la hausse du coût des intrants agricoles, directement impactés par l'envolée des prix du carburant et des frais d'irrigation. Le parti a averti que cette défaillance ne met pas seulement en péril la sécurité alimentaire des Marocains, mais accentue aussi les inégalités sociales et la charge de la crise pesant principalement sur les classes populaires.

## Vives condamnations internationales de l'agression sioniste contre la Syrie



La nouvelle agression sioniste contre la Syrie, où des frappes contre le quartier général de l'armée syrienne à Damas et sur la ville de Soueïda ont fait plusieurs martyrs et blessés, a suscité de vives condamnations de la communauté internationale et provoqué une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU. L'agression sioniste contre le quartier général de l'armée syrienne à Damas a fait mercredi trois martyrs et 34 blessés, selon un bilan actualisé du ministère syrien de la Santé. Parallèlement à ses attaques contre Damas, l'armée sioniste a mené depuis mardi des frappes sur la ville de Soueïda, dans le sud de la Syrie, faisant plusieurs victimes entre martyrs et blessés. L'Algérie a condamné "éner-

giquement" l'agression sioniste abjecte contre la Syrie, qui constitue "une violation flagrante de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", réitérant son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations unies à "assumer les responsabilités qui lui incombent pour mettre fin à ces agressions répétées qui ont plongé toute la région dans une spirale d'insécurité et d'instabilité, sans la moindre perspective pour apaiser la situation ou imposer la primauté du droit international". Le ministère syrien des Affaires étrangères a condamné une "attaque flagrante qui s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique menée par l'entité sioniste dans le but d'attiser les tensions, semer le chaos et compromettre la sécurité et la sûreté en Syrie, en violation flagrante de la Charte des Nations unies et du droit international humanitaire". Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné, quant à lui, les agressions de l'entité sioniste contre Soueïda, Deraa et dans le centre de Damas, de même que le redéploiement rapporté des forces sionistes dans le Golan occupé, a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric dans un bref communiqué. De son côté, le Secrétariat général de la Ligue arabe a indiqué que les agressions sionistes contre la Syrie "constituent une atteinte flagrante à la souveraineté d'un Etat arabe membre de la Ligue et des Nations unies et une violation du droit international". Le Parlement arabe a aussi estimé que la poursuite de ces attaques "inacceptables" accroîtra "les tensions et l'instabilité dans la région et s'inscrit dans une politique systématique visant à imposer le fait accompli par la force des armes, au mépris total de la légitimité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies et du Conseil de sécurité".

«ESCOBAR DU DÉSERT» :

### Implication de 23 autres responsables marocains

Au total 23 responsables au sein du Makhzen marocain sont impliqués dans l'affaire dite «Escobar du désert» qui concerne un réseau tentaculaire de trafic de stupéfiants à partir du Maroc, ont révélé des sources médiatiques, précisant que des témoins ont été éliminés ou menacés pour empêcher l'enquête relative à cette affaire de suivre son cours. Le réseau «Escobar du désert» est officiellement mené par Ahmed Ben Brahim dit «le Malien» qui entretient des relations avec des responsables de premier plan au sein du Makhzen, en plus d'hommes d'affaires et de personnalités du monde sportif. La justice poursuit, dans le cadre de cette affaire, des dizaines de personnes dont l'ancien président du club de football du Widad de Casablanca, Saïd Naciri, l'ancien parlementaire, Abdel Nabi Baiwi, tous deux condamnés, le 22 décembre 2023, pour le trafic de plusieurs tonnes de cocaïne et d'héroïne, et pour avoir soudoyé de hauts responsables de l'Etat afin de s'assurer leur protection. Dans son article intitulé «Escobar du désert : Le cauchemar sans fin», le média à l'origine des plus récentes révélations liées à cette affaire assure qu'il ne s'agit pas seulement d'une affaire de trafic de drogue, mais d'une histoire de réseau de corruption géant, dont les tentacules s'étendaient jusqu'aux plus hauts sommets du pouvoir, menaçant de faire vaciller l'Etat tout entier. Les enquêtes sont toujours en cours, mais elles font face à d'énormes obstacles. Certains témoins ont disparu dans des circonstances «mystérieuses» et d'autres ont reçu des menaces de mort. Des rumeurs circulent sur l'existence d'une «main invisible» qui entrave les enquêtes, soulevant des questions sur l'étendue de la corruption dans l'Etat, ajoute la même source. Dans un développement récent et terrifiant, le corps d'un des enquêteurs principaux de l'affaire a été retrouvé (après avoir été) assassiné de manière brutale. Le corps était enveloppé dans un drapeau marocain, avec un message écrit en sang : Ce n'est que le début», affirme le média. «Les médias ont joué un rôle clé dans la révélation de l'affaire, mais ils sont également devenus la cible de menaces. Certains journalistes ont reçu des avertissements pour arrêter de couvrir l'affaire, tandis que d'autres ont disparu dans des circonstances mystérieuses», note la même source. Dans le cadre de cette affaire, «23 autres noms ont été révélés, dont des officiers de sécurité de haut rang et des responsables gouvernementaux, soupçonnés d'être impliqués dans la protection du réseau de trafic. Certains de ces responsables étaient considérés comme des héros dans la guerre contre la drogue, mais ils se sont transformés en traîtres travaillant pour l'ennemi», poursuit le média. «Mais la surprise choquante a été la découverte du Dossier Noir, un document secret contenant les noms de personnalités internationales impliquées dans l'affaire, y compris des responsables européens et des entreprises multinationales. Il se peut que ce réseau utilisait le Maroc comme plaque tournante pour le trafic de drogue vers l'Europe et l'Afrique», relève l'article. Cette affaire a semble-t-il eu un impact aussi bien sur la société marocaine que sur la classe politique du pays. «La rue marocaine est en colère. Les gens ne font plus confiance à leurs dirigeants, et des mouvements de protestation commencent à émerger, exigeant que tous les impliqués, y compris les hauts responsables, soient tenus pour responsables», indique la source, signalant que ce scandale a également «révélé une faille profonde dans le système politique marocain. L'affaire est loin d'être terminée, elle ne fait que commencer. Chaque jour, de nouveaux détails plus terrifiants sont révélés. La question qui se pose est : le Maroc pourra-t-il sortir de ce cauchemar, ou «Escobar du désert» laissera-t-il derrière lui un Etat au bord de l'effondrement ? Seul le temps pourra répondre», soutient le média.

COTE D'IVOIRE:

# L'artiste Carl-Edouard Keïta ravive l'esprit des «Goumbés» des années 60

En Côte d'Ivoire, depuis le 13 février, la galerie Cécile Fakhoury d'Abidjan présente la première exposition personnelle de Carl-Edouard Keïta sur ses terres natales.

L'artiste ivoirien, installé à New York, y dévoile une quinzaine de tableaux aux influences cubistes, accompagnés de sculptures en bronze et de documents d'archives. Intitulée Goumbé, l'exposition s'inspire des communautés festives qui ont animé Abidjan dans les années 1950 et 1960. Le point de départ de cette exposition est un documentaire du cinéaste et ethnologue français Jean Rouch, La Goumbé des Jeunes Noceurs, sorti en 1965. Carl-Edouard Keïta raconte avoir été captivé par ces groupes de jeunes issus de l'intérieur du pays ou des États voisins, venus chercher du travail à Abidjan et formant des réseaux de solidarité, de danse et de fête. « Quand je suis tombé sur ce documentaire de Jean Rouch, ça m'a fait quelque chose », confie-t-il. « C'est rare de trouver des archives en couleur de cette époque, et encore plus de voir des jeunes vivre leur quotidien, danser, s'amuser. D'habitude, les archives concernent les



hommes politiques. Mais là, voir ces jeunes en chemise blanche et pantalon noir danser dans les rues de Treichville, toute l'après-midi, toute la journée. »

### Des spectateurs conquis

Les œuvres de Carl-Edouard Keïta prennent vie dans un espace épuré, où les murs blancs subliment les couleurs vives

et les lignes géométriques. Les spectateurs sont unanimes : « J'aime beaucoup les sujets qu'il aborde, qui plongent dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Il y a un bel équilibre entre ses peintures, les archives photos de l'époque et les sculptures en bronze représentant des coiffures. La scénographie est vraiment captivante », partage l'une d'entre eux. « C'est un travail jeune, mais on ressent une véritable maturité, avec cette touche de graphiste dans le jeu des couleurs », ajoute une autre. « Il y a une légèreté dans l'ensemble, et ces inspirations cubistes, avec leurs lignes et leur symétrie, apportent une touche de fraîcheur et de dynamisme. »

### Faire revivre les «Goumbés»

Derrière cette exposition, il y a aussi un important travail de recherche mené par Carl-Edouard Keïta, accompagné de l'écrivain et critique d'art Yacouba Konaté. Car l'histoire des Goumbés reste largement méconnue, souligne la curatrice franco-ivoirienne Nora Diaby.

## Décès de la chanteuse américaine Roberta Flack, connue pour «Killing Me Softly With His Song»

La chanteuse afro-américaine Roberta Flack, l'interprète du tube « Killing Me Softly With His Song », est morte à l'âge de 88 ans. Véritable légende du R'n'b, elle a produit une vingtaine d'albums. Roberta Flack a connu la gloire en 1973 avec ce titre tiré de son cinquième album Killing Me Softly, album récompensé par un Grammy Award. Cette chanson traversera les époques et connaîtra d'autres succès grâce notamment à la reprise des Fugees. Cette petite prodige du piano était née dans l'état ségrégationniste de Caroline du Nord. Elle a été reçue à 15 ans à Washington à l'université Howard qui forme les Afro-Américains pour un cursus musical qui fait d'elle la plus jeune élève de l'établissement. À ses débuts, elle accompagne des chanteurs d'opéra et chante du blues au Tivoli Club. À l'été 1968, Roberta Flack a 31 ans et réussit une audition pour le studio Atlantic Records qui compte à l'époque des pointures comme Ray Charles et plus tard Aretha

Franklin ou Duke Ellington. Elle sort son premier album, First Take en 1969. Mais c'est un jeune réalisateur qui va réellement lancer sa carrière : Clint Eastwood. Ce dernier utilise son interprétation d'une chanson folk « The First time ever I saw your face » tirée de son premier album, pour la bande originale de son premier film Un frisson dans la nuit. Succès immédiat, le titre est récompensé d'un Grammy Awards.

### « J'ai protesté en

**tant que chanteuse avec beaucoup d'amour »**

Au-delà de la vingtaine d'albums qui ont jalonné sa carrière, Roberta Flack fut aussi l'une des voix du mouvement des droits civiques américains, se produisant en 1999 devant le héros de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, Nelson Mandela. Elle avait expliqué avoir grandi « à une époque où le mot "Noir" était le plus péjoratif que l'on puisse utiliser ». « J'ai vécu le mouvement des droits civiques. J'ai appris, longtemps



après avoir quitté Black Mountain, qu'être noire était une chose positive, comme nous tous, la chose la plus positive que nous puissions être », avait-elle ajouté. « J'ai fait beaucoup de chansons qui étaient considérées comme des chansons de protestation,

beaucoup de musique folk, mais j'ai protesté en tant que chanteuse avec beaucoup d'amour. » Atteinte de la maladie de Charcot, qui lui avait été diagnostiquée en 2022, Roberta Flack ne pouvait plus se produire ces dernières années.

MALI:

## Culture et patriotisme au programme de la «Journée de la souveraineté retrouvée» 2025



Le pays célèbre ce 14 janvier 2025 pour la troisième année consécutive sa « Journée de la souveraineté retrouvée », créée par les autorités de transition en commémoration des manifestations massives de 2022, contre les sanctions alors imposées par l'organisation régionale Cédéao. Ces sanctions économiques avaient été décidées après la prolongation de la transition par les militaires putschistes, qui avaient repoussé les

élections pourtant promises. Mais ces sanctions avaient très durement perturbé l'économie du pays et la vie des Maliens. Cette année, la Journée a pour thème, « la culture, facteur de renforcement de l'unité nationale et de l'esprit patriotique ». Dans toutes les écoles, d'après la note préparée par le ministère de l'Éducation du Mali à destination des enseignants et consultée par RFI, les jeunes Maliens travailleront sur leur patri-

moine culturel : les arts – peinture, musique, littérature, cinéma – mais également les traditions, le folklore, l'artisanat ou encore les langues, pour qu'ils s'approprient ces liens communs et les envisagent à la fois comme leur identité collective et un outil de rassemblement, d'unité nationale.

« Vision pleinement révolutionnaire » Un objectif civique assorti d'une injonction à l'« esprit patriotique » et précisé par des « éléments de contexte » éminemment politiques, reprenant les éléments de langage devenus les slogans de la transition : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) est désignée comme « des valets locaux au service de la prédation internationale », imposant des « sanctions illégales, illégitimes et inhumaines » pour « freiner » la marche vers la « souveraineté » du Mali, « au prétexte de la défense de la démocratie et des droits de l'homme ». Le rôle du chef, le président et général Assimi Goïta, est magnifié et la création de l'AES (Alliance des États du Sahel) citée comme « expression concrète » d'une « vision pleinement révolutionnaire

». Les enseignants sont également priés de rappeler aux élèves les trois principes présentés comme « commandant l'action publique » : « le respect de la souveraineté du Mali », celui de « ses choix et partenariats stratégiques » et « la prise en compte des intérêts vitaux de son peuple ».

### « Embrigadement politique »

« Il y a des aspects constructifs, reconnaît un universitaire malien, mais ce que je déplore, ce sont les contre-vérités qui meublent le contexte ». Cet universitaire, qui ne cache pas son opposition au régime en place, explique qu'il ne participera pas aux festivités qualifiées de « simulacre ». « Il existe déjà un programme d'éducation civique », rappelle un autre, qui dénonce un « embrigadement politique, une volonté de pousser les élèves à adhérer à la ligne de la transition. Ce qui me paraît problématique dans ces commémorations, conclut cette source, c'est la politisation à outrance de l'école malienne ». Dans son discours du 31 décembre 2024, le général Assimi Goïta avait annoncé vouloir placer l'année 2025 sous le signe de la culture.

## Gradur, Damso, Ninho, Youssoupha et d'autres rappeurs s'unissent pour soutenir la RDC

En RDC, un groupe de rappeurs composé de Youssoupha, Damso ou encore Kalash Criminel a sorti, vendredi 21 février 2025, le morceau « Free Congo », un titre engagé qui dénonce les atrocités de la guerre dans l'est de la RDC. Le clip a atteint les 1,2 million de vues en deux jours et a été propulsé 3e des tendances YouTube. « Free Congo », bien plus qu'une musique, un vrai cri du cœur. Six artistes, ténors du rap francophone, y dénoncent un génocide en cours « dans le pays de [leurs] parents ». Le rappeur Gradur a réuni Youssoupha, Damso, Ninho, Josman et Kalash Criminel, tous d'origine congolaise. Ils posent, chacun leur tour, des paroles percutantes sur la souffrance du peuple congolais. Les paroles, chantées en français, sont sous-titrées en anglais, comme pour s'assurer de porter le message encore plus loin. Et en dessous du clip, un message aux fans : « s'informer c'est agir » qui s'accompagne de suggestions de documentaires à voir sur le sujet. Avec Free Congo, Gradur et ses compagnons nous rappellent que la musique et la notoriété peuvent servir à soutenir une cause. Celle d'un Congo, libre et prospère.

« IL Y A EU DES ERREURS » :

### Kit Harington donne son avis sur le final controversé de Game of Thrones

L'acteur britannique, qui interprétait Jon Snow dans la série d'anthologie, est revenu sur le grand final de la dernière saison, considéré comme décevant par beaucoup de fans. Après la diffusion du grand final de Game of Thrones en 2019, une partie des adeptes des livres de George R. R. Martin et de la série sont restés sur leur faim. Certains regrettent une fin précipitée, des arcs narratifs bâclés, des personnages oubliés... De son côté, l'anglais Kit Harington - qui a joué le personnage de Jon Snow dès le début de la série - est revenu sur ce fait dans une interview accordée à QG, parue ce 12 août. Lors de la sortie de la dernière saison, le comédien était en cure de désintoxication pour un problème d'alcoolisme. « Je suis allé en cure et tout le monde adorait Game of Thrones, j'en suis sorti et tout le monde détestait la série », se remémore-t-il. « Je me suis dit, mais p\*\*\*\*n, qu'est-ce qu'il se passe ? » Celui qui est maintenant dans la série Industry sur HBO Max évoque ensuite l'état d'esprit des acteurs pendant le tournage de la dernière saison. « S'il y a quelque chose à blâmer pour la fin de Thrones, c'est que nous étions tous épuisés, nous n'aurions pas pu continuer », confie-t-il. « J'ai cru comprendre que certaines personnes ont trouvé la fin précipitée, et je pourrais être d'accord avec eux. » Harington revient sur son ressenti à l'époque : « J'ai l'air fatigué, épuisé, j'aurais été incapable de tourner une saison de plus. » Pour ce qui est du dernier épisode, celui qui avait sûrement causé le plus de controverses, sa prise de parole s'avère plus mesurée. « Tout le monde a le droit d'avoir son propre avis », entame Kit Harington. « Je pense qu'il y a eu des erreurs, au niveau de la narration, vers la fin peut être. Je pense qu'il y a eu des choix particuliers qui n'ont pas vraiment marché. »

### Le spin-off Snow

Kit Harington revient également sur cette série dérivée de Game of Thrones qui n'a jamais vu le jour : Snow. Comme son nom l'indique, la série devait se centrer autour de son personnage. « Je n'ai pas vraiment envie d'en parler », livre-t-il lorsque le journaliste lui demande des détails sur l'intrigue de ce spin-off abandonné. « Sinon, ça va lancer tout un truc. Ce que je peux vous dire, c'est que les responsables d'HBO sont venus me voir en me demandant si je voulais faire cette série. » Il se remémore son refus initial. « Ensuite, je me suis dit que l'histoire d'un soldat après la guerre pourrait être intéressante et importante », assure Harington. « Nous avons passé plusieurs années à échanger sur le projet, et finalement, rien ne nous motivait réellement. Au final, je me suis retiré du projet en disant "je pense que si nous continuons à pousser pour développer ce projet, nous risquons d'arriver à un résultat mauvais". »

# La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'ouvre à Alger

La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'est ouverte jeudi à Alger, avec les prestations d'une dizaine d'humoristes du stand-up comique algériens et étrangers, devant un public nombreux.

Prévue du 17 au 19 juillet à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh" pour la soirée d'ouverture et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" (TNA) qui prendra le relais en accueillant les deux dernières soirées, cette 7e édition a été placée sous le signe de "Dz Spirit". Le nombreux public de l'Opéra d'Alger a beaucoup interagi avec la dizaine d'humoristes au programme de ce gala inaugural, présenté et mis en scène par le satiriste Farid Chamekh. Ainsi, le célèbre Abdelkader Secteur, Youness Hanifi, Ayoub Marceau, Merwane Benlazar, Juste Inès, Farès Barket, Mouaadh Bennacer et Charly Nyobe (Cameroun), ont donné du plaisir au public qui s'est délecté, les applaudissant chaleureusement. Unanimes à dire tout leur "bonheur de se produire à Alger devant un public si chaleureux et accueillant", les soliloques ont abordé, durant plus de deux heures dans le rire et la dérision, plusieurs sujets puisés de la société et du quotidien, autour notamment de, l'entretien d'embauche, l'humoriste et le producteur, la chirurgie esthétique et les surnoms entre couples, entre autres. L'édition 2025 de cet événement, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, vise à "faire



rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algé-

riens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a encore rappelé à l'issue de la soirée,

Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse.

## Un programme culturel et artistique varié pour l'été 2025



Le ministère de la Culture et des Arts a élaboré un programme varié comportant notamment des projections de films, des spectacles de théâtre et des rencontres littéraires pour la saison estivale 2025. Le programme, réparti sur quatre axes principaux, a été présenté mercredi lors d'une conférence de presse, animée par des directeurs centraux du ministère de la Culture et des

Arts qui ont dévoilé les axes de ce programme culturel et artistique, en présence des directeurs d'établissements culturels sous tutelle. Ainsi, l'inspecteur général au ministère, Missoum Laroussi, a indiqué que "1012 projections de films, prévues à travers les salles de spectacle, sont programmées dans 22 wilayas, en plus des projections dans les espaces privés et en plein-air, préci-

sant que "136 films algériens et des classiques du cinéma mondial comptent parmi les œuvres à présenter au public". Le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), notamment, accompagnent ce programme à travers l'ensemble du pays pour "permettre au public algérien un accès gratuit au cinéma", a-t-il relevé, ajoutant que le 4e Art sera également présent durant tout l'été à travers la programmation de "372 représentations, en plus des galas et ateliers thématiques. Pour sa part, la sous-directrice chargée de la diffusion du produit culturel au ministère de la Culture et des Arts, Wassila Bouhlassa, a souligné que des rencontres littéraires et des déclamations poétiques marqueront ce programme avec une attention particulière accordée aux activités pour enfants à travers des concours et des animations ludiques et pédagogiques. Evoquant les festivals, Mme Bouhlassa a relevé que "178 festivals parmi les 204 festivals institu-

tionnalisés, sont programmés pour l'année 2025 dont 22 festivals internationaux et 28 nationaux". Pour cet été, le ministère prévoit la tenue de 4 festivals internationaux et 9 autres nationaux, en citant le festival national de la musique et de la chanson oranais, le festival national de la chanson du raï et le festival du théâtre amateur de Mostaganem. Au volet littéraire, 500 activités sont programmées à travers 240 bibliothèques du pays, dans le but de stimuler la pratique de la lecture. Les musées nationaux et les musées de sites du patrimoine abriteront des activités en lien avec la préservation, la restauration et la sauvegarde du patrimoine, en plus d'ateliers pédagogiques et d'expositions virtuelles. La directrice de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Nabila Cherchali, a fait savoir, de son côté, que les musées ouvriront leurs portes au public, au-delà des horaires habituels, les jeudis et vendredis de 20H à minuit durant tout l'été.

### PROMENADE DES "SABLETTES":

## Projection de films en plein air durant tout l'été

Des projections de films en plein air à la promenade des "Sablettes" à Alger, débiteront à partir de jeudi et sont programmés durant tout l'été (juillet et août), a indiqué mardi, dans un communiqué, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), organisateur de l'événement. Sous le slogan "L'été, retrouvailles et sécurité", deux films, un destiné aux enfants et un autre à voir en famille, seront projetés tous les jeudis et vendredis durant les mois de juillet et août, à partir de 21h00, précisent les organisateurs. A partir de ce jeudi, 10 juillet, la version restaurée du long métrage "Chronique des années de braise" du défunt réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina et le film d'animation

pour enfants "Histoire et civilisation de l'Algérie" seront projetés en ouverture de cet événement. Pour la soirée du vendredi, le CNCA propose "Patrouille à l'Est" de Ammar Laskri et le court métrage pour enfants "Le kid d'Alger". Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec la Direction des activités culturelles de la wilaya d'Alger et l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (Opla), ces projections s'inscrivent dans le cadre de l'animation culturelle de la saison estivale 2025, en permettant aux visiteurs de la Promenade des Sablettes de "redécouvrir des films qui ont marqué la mémoire collective des Algériens", précise le communiqué.



### Ouverture à Alger de l'exposition collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs"

Une exposition collective d'arts plastiques, intitulée "De sous les décombres, Ghaza en couleurs" a été inaugurée, jeudi à Alger, présentant diverses œuvres d'art qui reflètent la tragédie humaine et l'horreur des crimes de génocide commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens sans défense, en particulier dans la bande de Ghaza. Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, à la galerie "Baya" au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, cette exposition collective présente plus de 100 toiles et tableaux artistiques, réalisés par 36 artistes plasticiens, illustrant la tragédie et la souffrance des habitants de Ghaza, en proie à l'agression sioniste barbare qui se poursuit depuis octobre 2023. A cette occasion, M. Ballalou a indiqué que l'exposition "rassemble des œuvres d'art réalisées par des artistes algériens issus des différentes wilayas du pays, reflétant les souffrances et le combat quotidien du peuple palestinien face au silence international. "Ces œuvres expriment avec spontanéité et sincérité l'importance et la place qu'occupe la cause palestinienne dans le cœur des Algériens (...) ainsi que la position claire et immuable de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne", a-t-il ajouté. Le ministre a, en outre, souligné que "l'artiste algérien envoie aussi un message d'espoir et d'amour à travers ces œuvres, qui illustrent la lutte et la résistance du peuple palestinien, afin d'affirmer que la Palestine n'est pas seule et que sa résistance sera inéluctablement couronnée de victoire et de liberté". Et d'ajouter que ces œuvres sont "un message à nos frères en Palestine pour qu'ils continuent à résister, tout comme l'Algérie avait résisté face à l'Alliance atlantique durant la Révolution de libération". Cette exposition de solidarité avec la Palestine braque la lumière sur le drame quotidien que vit les Palestiniens dans la bande de Ghaza, en proie au génocide perpétré par l'entité sioniste et ce, à travers des œuvres d'art qui expriment la souffrance des femmes et des enfants et dépeignent des scènes de crime horribles commis par l'entité sioniste. Dans leurs œuvres, les artistes expriment, chacun à sa manière, leur entière solidarité avec le peuple palestinien et dénoncent les crimes ignobles de l'entité sioniste qui bombarde délibérément les maisons, les camps, les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte à Ghaza et adopte la politique de famine". Dans ce cadre, l'artiste Bougara Abdelouhab expose sa toile "le cri de l'enfance", représentant un enfant palestinien terrifié, poursuivi par un avion qui vise son corps frêle, tandis que l'artiste Derradji Omar présente à cette exposition ses tableaux "les déplacés" et "ma solitude" sur le déplacement forcé des Palestiniens. De son côté, l'artiste Sahraoui Karima participe avec une œuvre d'art intitulée "les cris silencieux", réalisée avec plusieurs techniques, représentant un énorme missile qui explose entouré des restes de corps d'enfants, dans un décor de désolation et de sang. Cette exposition qui "a nécessité un an de préparation, exprime le soutien de l'artiste algérien à la cause palestinienne et sa solidarité inconditionnelle avec le peuple palestinien dans ses souffrances", a déclaré à l'APS l'artiste Samir Galbi. L'exposition collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs" se poursuivra au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria jusqu'au 15 août prochain.

# SAP renforce les fonctions d'IA dans SuccessFactors

La suite HCM de SuccessFactors de SAP embarque plusieurs fonctionnalités à base d'IA. Un moyen de rattraper le retard face au concurrent Workday selon les analystes.

L'ajout, par SAP, de capacités d'IA à sa suite SuccessFactors HCM (Gestion du capital humain) montre qu'il vaut « mieux être en retard que jamais ». C'est du moins l'avis du consultant d'Info-Tech Research Group, Scott Bickley. « Workday a lancé ses Skills Cloud en 2018, et depuis, l'éditeur a été à l'avant-garde en prévoyant que les entreprises fonctionneraient non plus sur des profils prédéfinis, mais sur des pools de compétences, de façon à utiliser dynamiquement les ressources les plus adaptées à une tâche ou à un objectif ».

## Plusieurs évolutions dans différents domaines

Annoncée lors de l'événement SuccessConnect de SAP consacré aux ressources humaines et organisé du 28 au 30 octobre à Lisbonne, la mise à niveau concerne plusieurs domaines. Des améliorations sont apportées à Talent Intelligence Hub, qui, selon SAP, « centralise les compétences au sein des entreprises dans une perspective de développement de carrière et de planification stratégique des employés ». On trouve également la possibilité pour les sites utilisateurs SAP d'« agréger et d'harmoniser les données provenant de taxonomies de compétences variées », à commencer par celles de Beamerly, Degreed, IMOCA INC, Korn Ferry, Lightcast, Pheonom, TalenTeam, et Techwolf. Dans l'offre Career and Talent Development, il est possible d'utiliser les données de compétences du hub pour que les employés puissent « définir des objectifs d'évolution de carrière



La suite HCM de SAP SuccessFactors embarque plusieurs fonctionnalités à base d'IA

en fonction de leurs aspirations personnelles et des besoins de l'entreprise ». Des évolutions concernent par ailleurs Joule, le copilote IA de SAP pour mieux accompagner les employés tout au long du processus d'onboarding. Au cours du premier semestre 2025, ils pourront aussi poser à Joule des questions complexes sur leurs fiches de paie et recevoir des informations contextuelles

pertinentes. Enfin, au second semestre 2025, une intégration est prévue de la plateforme WalkMe à SuccessFactors, acquise en septembre par SAP. Cette opération permettra d'exécuter des flux de travail préconstruits à travers des applications logicielles d'entreprise en vue « d'améliorer l'expérience et l'adoption des employés à travers des flux de travail communs », selon SAP.

## Tsunami de l'intelligence artificielle



Le tsunami de l'intelligence artificielle divise les usagers entre emballement et craintes. L'IA menace certains métiers. Un mot, celui d'intelligence artificielle ou IA, dit-on, comme s'il s'agit d'un code pour les seuls initiés, est en train de prendre de plus en plus de place dans nos discussions et bientôt dans notre vie quotidienne. Le phénomène suscite autant d'emballement que de craintes. Pour beaucoup de personnes, l'homme ne sera plus ce qu'il était et les bouleversements ouvrent, pour les plus pessimistes, un précipice. Robots et machines intelligentes n'apparaissent pas uniquement dans des films de science-fiction qui amusent ou effraient. Ces 2 dernières

années, notamment après le lancement, fin 2022, par la start up Open IA de ChatGPT, notre façon de travailler a changé. Ici, quelques témoignages de celles et de ceux qui ont y recours.

### Gain de temps

Lounis, qui travaille au sein de la direction de la BADR à Belcourt, se sert tous les jours de différentes applications d'IA. Pas seulement ChatGPT qui, selon lui, peut, à sa simple demande, adapter ses questions et affiner ses réponses. Quand il en parle, il entrouvre les portes d'un univers où la rivalité entre Google, Microsoft et d'autres acteurs de la high tech fait rage. Pour lui, tous ces outils permettent de gagner beaucoup de temps. Quand

il rédige un rapport ou s'il a besoin d'une synthèse, il ne perd plus des heures et des heures. « Souvent, nous recevons également des ADT (avis au détenteur tiers) pour savoir si telle société peut s'acquitter de ses dettes vis-à-vis du fisc. Un simple clic suffit alors pour régler le problème, car on a toutes les informations », assure-t-il. « Désormais, s'agissant de l'élaboration des rapports, l'IA générative me suggère des recommandations et m'ouvre de nouvelles pistes », ajoute-t-il. Au point que l'avenir de son métier lui paraît menacé avec l'accélération des inventions qui mettent moins de temps que celles de la révolution industrielle. Qui aurait imaginé que le métier de comptable est aussi dans l'œil de ce « tsunami » qui risque de tout emporter Abdenour, qui travaille à Sonelgaz, sait de quoi il parle. Selon lui, la machine peut effectuer, en quelques secondes, des calculs qui nous exigeaient des journées entières. « On peut avoir plein de ratios (de rentabilité), obtenir des écritures comptables », confie-t-il. Abdenour n'a plus besoin de calculatrice. Son ordinateur a tout remplacé, les applications lui laissent l'embarras du choix.

### Des métiers menacés

Cette 4e révolution industrielle, comme la désignent les spécialistes qui comparent ses incidences à celles de l'électricité, ouvre des perspectives inouïes et suscitent des craintes justifiées avec le risque de voir disparaître des métiers comme celui de médecin ou de traduc-

teur qui se maintient, nous dit l'un d'eux, que « parce que nous possédons des cachets ». « Sinon un texte est traduit en moins de temps qu'il faut pour le rédiger », fait-il remarquer. Le métier de journaliste en est frappé aussi de plein fouet. « Je ne passe pas au service documentation, j'utilise ChatGPT pour rédiger mes articles », reconnaît un jeune recruté par une chaîne de radio. « La dernière fois, on m'a demandé 3.500 signes sur l'émir Abdelkader. ChatGPT m'a offert de quoi écrire 20.000 signes », ironise-t-il. Déjà qu'avec Google qui diffuse des vidéos de la plupart des activités on peut se dispenser d'assister à celles-ci. Le reporter qui se déplace sur le terrain pour décrire une atmosphère, rencontrer et faire parler des gens appartient à une époque révolue. « Nous n'allons vers l'information, c'est elle qui déferle, comme un tsunami, sur nous », analyse un « ancien » qui perd pied dans ce nouveau monde. Écoles et universités ne sont plus ce qu'elles étaient. Les modalités de transmission du savoir et d'acquisition des connaissances sont chamboulées. L'étudiant ou le lycéen studieux qui va d'une bibliothèque à une autre fait sourire aujourd'hui. Étudiante en 2e année de licence à l'Institut d'anglais de l'Université Alger 2, Hanane compte beaucoup sur ChatGPT. « My precious friend », dit-elle avec un air ironique et le sourire aux lèvres. Elle lui demande le sens d'un mot, d'une expression, et il s'exécute.

## Microsoft retarde encore le déploiement de Recall

La fonction controversée de rappel d'activités de Microsoft pour les derniers PC Windows Copilot+ devait initialement être lancée en beta en juin avant d'être placée dans Windows Insider. Le retour était alors prévu en octobre. L'éditeur a annoncé un énième report en décembre. Microsoft a de nouveau retardé le déploiement de sa fonction Windows Recall. Cette fonction controversée, qui prend régulièrement des captures d'écran du bureau de l'utilisateur, devrait être lancée en preview en décembre. Microsoft a dévoilé Recall en mai, et avait initialement l'intention de la proposer aux utilisateurs de Windows Insider en juin. Ces plans ont été suspendus car Microsoft a répondu aux préoccupations des experts en

matière de sécurité des données et de protection de la vie privée concernant Recall, et la nouvelle date de lancement a été fixée à octobre. Microsoft a indiqué qu'elle avait de nouveau reporté la sortie de Recall, car elle continue à travailler sur cette fonctionnalité. « Nous nous engageons à offrir une expérience sûre et fiable avec Recall », a déclaré Brandon LeBlanc, chef de produit senior de Windows, dans une déclaration faite à The Verge. « Afin de nous assurer que ces mises à jour importantes sont disponibles, nous prenons le temps d'affiner l'expérience avant de la proposer en avant-première aux utilisateurs de Windows Insider. « Initialement prévu pour le mois d'octobre, Recall sera disponible en avant-première pour les

Windows Insiders sur les PC Copilot+ d'ici le mois de décembre. »

**Détricotage et retard à l'allumage** Présenté comme une « chronologie explorable du passé de votre PC », Recall a suscité des critiques de la part d'experts en sécurité et en protection de la vie privée, certains comparant cette fonctionnalité à un logiciel d'enregistrement de frappe. Lorsqu'il est activé, Recall enregistre toutes les actions de l'utilisateur sur les PC Copilot+, en prenant des « instantanés » de l'écran à cinq secondes d'intervalle. Les utilisateurs peuvent ensuite rechercher une chronologie de toutes les interactions avec leur appareil, qu'il s'agisse d'une application, d'un site web, d'un document, d'une image ou de toute autre chose. En septembre,

Microsoft a présenté ses projets d'amélioration de la sécurité et de la protection de la vie privée. Par exemple, l'option Recall est désormais facultative, de sorte que les utilisateurs de PC Copilot+ doivent activer la fonction, faute de quoi elle n'enregistrera pas leur écran. L'authentification biométrique est également requise via Windows Hello chaque fois qu'un utilisateur souhaite utiliser Recall, et le filtrage de contenu pour empêcher l'enregistrement de données sensibles telles que les détails de la carte de crédit est activé par défaut. A force d'être détricoté de ses fonctions initiales et de subir des retards constants, on se demande si Microsoft tiendra vraiment sa promesse de sortir Recall du bois avant la fin de l'année.

## Cisco s'adosse à Nvidia pour doper ses serveurs UCS pour l'IA

Cisco commercialise un serveur rack UCS exploitant l'architecture HGX de Nvidia et a introduit des piles d'infrastructure plug-and-play adaptées à des cas d'usage spécifiques de l'IA. Selon Cisco, son dernier serveur UCS (Unified Computing System) et les modèles préconfigurés facilitent la mise en œuvre par les entreprises d'une infrastructure capable de gérer les ensembles de données massives et les algorithmes complexes pour l'entraînement de modèles et les charges de travail de l'IA. Côté serveur, Cisco a complété sa famille UCS par un modèle UCS C885A M8. Repasant sur l'architecture HGX de Nvidia, ce serveur rack 8U peut fournir les capacités de calcul...

## Samsung Electronics menacé de perdre sa couronne de roi de la puce mémoire

Annoncés à 6,15 milliards d'euros, les profits trimestriels du plus grand groupe d'électronique de la planète sont inférieurs aux attentes. Dans un message exceptionnel, la direction s'est excusée de ses mauvaises performances, notamment sur le marché des puces pour l'intelligence artificielle. De mémoire de trader, c'est du jamais-lu. Ce mardi, la direction de Samsung Electronics s'est formellement excusée, dans un message communiqué au marché, de la relative faiblesse de ses résultats financiers trimestriels. Le plus grand groupe d'électronique de la planète estime qu'il a généré, sur la séquence allant de juillet à septembre, un profit opérationnel de 9.100 milliards de wons (6,15 milliards d'euros), alors que les analystes avaient espéré des bénéfices dépassant les 11.000 milliards de wons.

### MERCATO DE L'IA :

## La fuite des cerveaux chez OpenAI profite à son petit rival Anthropic

Ces derniers mois, les départs se sont multipliés chez les cadres et cofondateurs de la star de l'IA générative. Beaucoup ont fait le choix de rejoindre son rival... créé en 2021 par des anciens d'OpenAI. OpenAI a un gros problème de fuite des cerveaux. Ces derniers mois, la start-up star de l'intelligence artificielle générative a dû faire face à de nombreuses démissions de cadres haut placés, voire de cofondateurs. Récemment, le départ surprise de Mira Murati, la directrice de la technologie, a fait couler beaucoup d'encre. Sur X, la dirigeante expliquait vouloir se donner « le temps et l'espace pour travailler à [sa] propre exploration ». Une situation d'autant plus problématique pour que cette vague de départs bénéficie à son rival, la start-up Anthropic.

## Avec Hugs, Hugging Face propose une alternative au NIM de Nvidia

La plateforme Hugging Face a présenté Hugs, des microservices d'inférence pour faciliter le déploiement des applications d'IA génératives basées sur des modèles ouverts. Ils sont en concurrence avec les NIM de Nvidia en misant sur des tarifs plus abordables et une orientation assumée vers les modèles ouverts. Lancée récemment par le fournisseur de modèles et de référentiels d'IA générative, Hugging Face Generative AI Services, ou Hugs, est actuellement la seule alternative possible au NIM (Nvidia Inference Microservices) de Nvidia. Rappelons que ce dernier a été présenté en mars dernier puis déployé en juin avec la suite AI Enterprise de Nvidia. Unique en son genre, il facilite le déploiement de modèles d'IA générative dans n'importe quel cloud ou datacenter en intégrant des moteurs d'inférence optimisés, des API et la prise en charge de modèles d'IA personnalisés ou génériques dans des conteneurs sous forme de microservices. Si NIM a suscité l'intérêt des développeurs, c'est qu'il est moins fastidieux à configurer et à exécuter que des frameworks et des packages comme vLLM, TensorRT LLM et LMDeploy, aussi utilisés pour le déploiement de modèles de base pour l'inférence.



Dimanche 20 juillet 2025

ETATS-UNIS :

**Une voiture percutée une foule à Los Angeles, plus de vingt blessés**



Une enquête a été ouverte pour déterminer si l'acte du conducteur était volontaire ou accidentel. Un grave accident s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi à Los Angeles. Selon les premières informations des pompiers de la ville des Etats-Unis, un véhicule a percuté une foule peu avant 2 heures du matin, sur Santa Monica Boulevard, dans le quartier d'East Hollywood. Au moins 20 personnes ont été blessées, dont 4 à 5 grièvement. Huit à dix autres sont dans un état sérieux, et une dizaine souffre de blessures plus modérées, selon le premier bilan communiqué par les secours. Le conducteur du véhicule n'a pas encore été identifié, et les circonstances exactes de l'accident restent floues. D'après Metro News, l'accident s'est produit à proximité de la boîte de nuit The Vermont sur Santa Monica Boulevard et nombre des victimes profitaient de leur soirée.

**Enquête en cours**

Sur place, les équipes de la LAFD ont immédiatement mis en place un dispositif de triage et d'évacuation médicale, mobilisant une trentaine de véhicules de secours. La police de Los Angeles (LAPD) est également intervenue. Une enquête est en cours pour déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un acte volontaire.

N.Widad

BRESIL :

**Neuf morts dans un accident tragique**

La police routière fédérale (PRF) du Brésil a annoncé lundi qu'un grave accident de la route, dans la nuit de samedi à dimanche, avait causé la mort de neuf personnes, dont sept rameurs âgés de 15 à 19 ans revenant d'une compétition. « J'ai pris connaissance avec tristesse du décès de neuf personnes, dont sept membres d'une équipe d'aviron de la ville de Pelotas dans un accident tragique », a déclaré le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva sur le réseau social X.

PAKISTAN :

**Un attentat-suicide fait au moins huit morts**

Huit personnes, dont six membres des forces de sécurité pakistanaises, ont été tuées samedi par un kamikaze qui s'est fait exploser aux abords d'un barrage de la police et de l'armée, ont rapporté deux responsables à l'AFP. Le premier, un haut-gradé de la police, a précisé sous couvert de l'anonymat que cinq personnes avaient été blessées, « dont trois sont dans un état critique ».

GAZA :

**26 Palestiniens tombent en martyrs près de centres d'aide humanitaire**

La Défense civile a affirmé que 26 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 100 ont été blessés samedi par des tirs de l'armée d'occupation sioniste près de centres d'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Les quelque deux millions de Palestiniens assiégés par l'entité Sioniste à Gaza sont au bord de la famine après plus de 21 mois de la guerre génocidaire sioniste. Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, a déclaré que 22 personnes sont tombées en martyrs près d'un centre au sud de Khan Younés (sud) et quatre près d'un autre au nord de Rafah, attribuant les deux attaques à des tirs de l'armée d'occupation sioniste. Il a également fait état de plus de 100 blessés. Les tirs ont eu lieu à proximité de centres de distribution d'aide humanitaire gérés par la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), soutenue par les Etats-Unis et l'entité Sioniste, selon la même source. La GHF avait commencé ses opérations fin mai, après un blocus humanitaire total de plus de deux mois imposé par l'entité Sioniste en dépit des avertissements de l'ONU et d'ONG sur un risque imminent de famine à Gaza. M. Bassal avait fait état vendredi de la mort en martyr de 10 personnes, dont neuf près d'un



centre de la GHF, dans le sud et le nord du territoire. En début de semaine, l'ONU a indiqué avoir recensé 875 personnes tombées en martyrs en tentant de se procurer de la nourriture depuis fin mai, dont 674 "à proximité des sites de la GHF". L'ONG Médecins sans frontières a mis en garde la semaine dernière contre une hausse inquiétante de la malnutrition aiguë à Gaza. **L.Kheira**

**CHERIF EL OUEZZANI SIGNE SON CONTRAT EN TANT QUE DIRECTEUR SPORTIF DU MCO :**

**Hadjioui : "on va former une équipe compétitive capable de jouer les premiers rôles"**



C'est désormais officiel, Si Tahar El Ouezzani est le nouveau Directeur Sportif du MCO. Après avoir paraphé son contrat jeudi dernier. À un moment donné il était même pressenti en tant qu'entraîneur, mais au final il sera le Directeur Sportif et pour ce qui est de l'entraîneur la direction est toujours à la recherche d'un coach pour suppléer le départ de Abdelkader Amrani. Jusqu'à l'engagement d'un nouveau technicien et son staff c'est C.E.O qui s'occupe des entraînements de l'équipe avec le préparateur physique Arezki. Pour ce qui est du plan de travail, l'équipe devrait entrer en stage ce lundi à l'hôtel El Mouahidine et c'est Tahar qui devrait assurer son déroulement mais pour le deuxième stage qui devrait avoir lieu en Tunisie, c'est le nouvel entraîneur qui devrait

prendre le relais. Pour ce qui du recrutement, pour le moment trois nouveaux joueurs ont été engagés, en l'occurrence, Oussama Kedour, Hamra et Aoudjene, en attendant d'autres éléments à l'image de Edwin, alors que pour ce qui des libérés ça coince pour le moment et ce ne sera pas une mince affaire. De son côté le nouveau président du conseil d'administration, Hadjioui Sidi Mohamed a pris la parole vendredi soir sur la oage officielle de la SSPA MCO, ou il n'a pas raté l'occasion de remercier désormais l'ex entraîneur, Amrani pour le travail effectué indiquant qu'il avait participé grandement au maintien de l'équipe la saison dernière. Pour son départ il a ajouté : "pour cette nouvelle saison, il y a eu des incompréhensions entre nous sur le plan technique et administratif, il a donc été décidé qu'on se sépare à l'amiable". Hadjioui a assuré que : "l'équipe vit une période de transition, notre objectif pour cette nouvelle saison est de former une équipe compétitive, qui sera inshallah capable de jouer les premiers rôles, c'est pour cela qu'on essaye de recruter de bons joueurs et aussi trouver des solutions avec d'autres joueurs de notre effectif qui ne font pas pari de nos plans pour la nouvelle saison, même si cela demeure difficile et il lui faut du temps". Dans son allocution Hadjioui a demandé le soutien des supporters en cette période importante et en même temps il leur a promis d'organiser une conférence de presse pour répondre à toutes les questions des inconditionnels du MCO...

L.Nacer

**La 2e édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj et la Omra à partir du 22 juillet**

La deuxième édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se tiendra les 22 et 23 juillet au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la wilaya d'Oran, devra regrouper près de 100 entreprises spécialisées dans l'hôtellerie, la restauration et le transport, d'Algérie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Libye et de Tunisie, a précisé à l'APS le Commissaire du salon, Mounir Batraoui. L'événement, organisé par la société "Even Pro Expo" basée à Alger, verra également la participation de 70 agences de tourisme et de voyages algériennes, qui présenteront leurs offres afin de promouvoir le tourisme local et faire connaître la destination touristique algérienne, selon la même source. Le Salon permettra, à travers des rencontres B2B, d'établir des partenariats et de signer des accords dans le domaine des services liés au Hadj et à la Omra entre les entreprises algériennes et leurs homologues saoudiennes, a-t-on encore souligné. Le Salon des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se veut une plateforme



idéale pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les participants, qui proposeront des offres et des solutions intelligentes et innovantes pour faciliter l'accomplissement des rites (telles que les applications, les systèmes de réservation, etc.).

M.Bouchra

ETATS-UNIS :

**Une fusillade dans un centre commercial en Arkansas fait trois blessés**

Une fusillade au Park Plaza Mall de Little Rock (Arkansas) a fait trois blessés vendredi après-midi. Aucun suspect n'a encore été arrêté. En plein Black Friday, une fusillade a éclaté vendredi après-midi à Little Rock (Arkansas) dans le centre commercial Park Plaza Mall, faisant trois blessés, selon le département de police cité par l'antenne locale de NBC. Les autorités ont reçu un appel signalant un agresseur actif à 13h45. Les blessures des victimes ne mettent pas leur vie en danger, et les enquêteurs n'ont pas encore identifié de suspect.

PAKISTAN :

**Manifestations violentes et arrestations massives**

En début de semaine, le Pakistan a été agité par des manifestations violemment réprimées. Près de 1 000 personnes ont été arrêtées, des manifestants et des policiers sont morts. Des rassemblements qui exigeaient la libération de l'ex-Premier ministre Imran Khan avant de tourner à l'émeute urbaine ce mardi. Les écoles ont ouvert de nouveau et le calme est de retour à Islamabad où certains quartiers avaient subi des coupures partielles de connexion internet.

AUSTRALIE :

**Cassius, le plus grand crocodile en captivité du monde, est mort**

Vivant dans une réserve au nord-est de l'Australie, Cassius mesurait près de 5,50 mètres de long. Il détenait depuis plus de dix ans le record du plus grand crocodile du monde vivant en captivité. Son âge réel était sujet à débat mais une chose était établie : Cassius était le plus grand crocodile au monde qui vivait en captivité. Le reptile géant, qui mesurait près de 5,50 mètres et pesait plus d'une tonne selon Sky News, est mort, a annoncé ce samedi 2 novembre la réserve naturelle australienne où il résidait depuis presque quatre décennies.

INDE :

**De nouveaux affrontements entre l'armée et des séparatistes présumés au Cachemire font un mort**

Le Cachemire, divisé entre l'Inde et le Pakistan, fait l'objet de nombreux affrontements entre l'armée indienne et les séparatistes locaux. Des militaires indiens et des séparatistes présumés du Cachemire se sont affrontés dimanche selon l'armée, qui a fait état d'un mort du côté adverse dans son dernier combat en date contre la rébellion de cette région du nord-ouest du pays disputée avec le Pakistan.

PAKISTAN :

**vingt morts dans l'attaque d'une mine de charbon au Baloutchistan**

Vingt travailleurs ont été tués dans la nuit du jeudi au vendredi lors de l'attaque d'une mine de charbon au Baloutchistan, une province du sud-ouest du Pakistan, a annoncé la police. « Vers minuit trente, 35 à 40 hommes en civil et lourdement armés ont ouvert le feu sur les ouvriers d'une mine de charbon pendant une trentaine de minutes avant de s'enfuir. Ils étaient équipés de lance-roquettes et de grenades », a expliqué Asim Shafi, le chef de la police locale à l'AFP.